

Les Croyances aux îles

Pierre Bonnet

2013

Sommaire

Préambule

Chapitre I Les sources africaines

- 1.1 - L'animisme
- 1.2 - Le vaudou dans le golfe de Guinée`
- 1.3 - La comparaison entre les Dieux grecs, romains et vaudous

Chapitre II La route des esclaves

- 2.1 - La route vers Ouidah
- 2.2 - L'esclaverie d'Ouidah
- 2.3 - La vente aux négriers
- 2.4 - Les ravages du trafic
- 2.5 - La fin du royaume du Bénin
- 2.6 - Les surprises du recensement

Chapitre III Le vaudou à Haïti

- 3.1 - Le Panthéon Vaudou
- 3.2 - Le clergé et les temples
- 3.3 - Le vaudou au quotidien
- 3.4 - La religion chrétienne vue par les esclaves.
- 3.5 - La Guinée contre les blancs de Saint-Domingue

Chapitre IV Les dérives du vaudou à Haïti

- 4.1 - Les rites et la magie
- 4.2 - L'action des sorciers
- 4.3 - La lutte du clergé contre les sorciers
- 4.4 - Les empoisonneurs
- 4.5 - La zombification
- 4.6 - Les sacrifices humains ou « kabrit san kôn »

Chapitre V Les rites qui entourent la mort

- 5.1 - Le mort et sa toilette
- 5.2 - Description d'une veillée mortuaire
- 5.3 - L'enterrement
- 5.4 - Le Vénééré
- 5.5 - La Toussaint
- 5.6 - Le retour de « lesprit » du mort
- 5.7 - Les témoins du XVII^o siècle
- 5.8 - La peur des esprits
- 5.9 - La mort en Bretagne au XIX^o siècle

Chapitre VI En Guadeloupe, une présence magique évidente

- 6.1 - Le vaudou caché en Guadeloupe
- 6.2 - Les restes du vaudou en Guadeloupe

- 6.3 - Les noms cachés
- 6.4 - Le langage vecteur des croyances
- 6.5 - Le monde imaginaire
- 6.6 - Les dérives de la sorcellerie
- 6.7 - Les Dorlis ou « nonm obaton »
- 6.8 - Les superstitions en France d'hier et d'aujourd'hui

Chapitre VII Les croyances médicales

- 7.1 - Les maladies et la médecine populaire
- 7.2 - Les maladies graves ou mortelles et les épidémies
- 7.3 - Les autres maux et leurs guérisseurs
- 7.4 - Les pathologies surnaturelles

Chapitre VIII Les croyances des Kallinagos dits Caraïbes

- 8.1 – La Conquête des Caraïbes
- 8.2 – Les Dieux et esprits des Caraïbes
- 8.3 – Liste des Dieux et des esprits

Conclusion

Préambule

Dans ma jeunesse en Guadeloupe, j'ai été frappé par l'influence d'un monde imaginaire sur une grande partie de la population.

Les superstitions venues d'ailleurs avaient une forte emprise sur la grande majorité d'Antillais, qui laissaient des traces dans leur langage et leur comportement au quotidien.

Les esclaves étaient venus d'Afrique avec des croyances polythéistes. À Haïti, le vaudou avait développé un monde des Dieux, les « Loa » ou « Lwa », groupés en tribus plus ou moins puissantes. Les « Loa » ou « Lwa » investissaient l'âme des vivants, pour les protéger des autres hommes, mais aussi des autres dieux. Le vaudou avait une fonction sociale.

Cette mythologie faisait partie de l'imaginaire de la majorité des habitants de la Caraïbe, mais aussi du Brésil. Ces croyances permettaient aux hommes malheureux, de supporter les épreuves de la vie en s'évadant dans un autre monde imaginaire. Il en va de même de la langue créole, qui permet le support d'une culture et d'échapper à la pression de la langue française dominante.

Aux Antilles, la vie était faite de superposition de races, de cultures, de religions, de langues, de modes de pensées et de comportement. Le jugement qu'une culture portait sur l'autre était souvent faussée par de vaines certitudes.

Si chaque île a vécu une histoire différente, le fond reste le même. Dans les îles françaises des Antilles, la présence des dieux du vaudou était niée par la population.

À cette situation complexe, essayons de voir au-delà.

Pierre Bonnet

Chapitre I

Les sources africaines

Les croyances religieuses sont nées en Afrique et ont évolué dans le contexte local, sous la pression des colons et du clergé. Dans les grands pays, les colons étaient moins nombreux et le culte du vaudou a pu se développer comme à Haïti, à la Jamaïque et au Brésil, sous des noms divers. Dans les petites îles, le contrôle des Européens était trop fort, les esclaves ont dû ruser en cachant leurs Dieux derrière les Saints chrétiens. Mais l'érosion de leurs croyances ancestrales a été forte, au point que de nos jours, il ne reste presque rien à la Guadeloupe et à la Martinique.

1.1 – L'animisme

L'animisme vient du latin « animus », esprit. Selon la définition du dictionnaire Larousse : « religion qui attribue une âme à tous les phénomènes naturels et qui cherche à les rendre favorables par les pratiques magiques. »

Un journaliste sénégalais dont j'ai oublié le nom a écrit : « Tous les Africains sont musulmans ou chrétiens, le jour, et animistes, la nuit ».

Les âmes ou esprits des défunts ou de divinités, mais aussi des éléments naturels, possèdent une force vitale qui peut se manifester d'une bénéfique ou maléfique pour les humains.

Les prêtres animistes sont nommés : boyers chez les Kallinagos dits Caraïbes, chamans en Asie, voduno ou huno au Bénin, prêtres chez les Romains, etc.

Ils pouvaient intervenir après de ces âmes ou esprits, pour connaître l'avenir, mais aussi pour infléchir le destin des hommes.

Ces croyances sont encore présentes dans tous les continents, sous des formes diverses.

1.2 – Le vaudou dans le golfe de Guinée

Dans la langue « fon » parlée au Bénin, le mot « vodun » signifie puissance invisible, redoutable et mystérieuse, ayant la capacité d'intervenir à tous moments dans la société des humains.

Le vaudou, qui s'écrit aussi vodu, vodum ou vodoun, fait partie des religions animistes. Il y aurait environ 50 millions d'adeptes en Afrique de l'ouest. Son origine est millénaire et se perd dans la nuit des temps.

L'homme se soumet à la volonté de ces êtres invisibles qui sont les véritables maîtres de la vie. L'individu ne sait pas si le fleuve va donner du poisson, la forêt du gibier, le champ du mil, si son épouse va concevoir, et s'il restera lui-même en bonne santé.

Les croyants pensent qu'il y a une force cachée de l'univers. La nature et les éléments naturels sont animés par des divinités ou des esprits.

Le vaudou désigne l'ensemble des dieux ou des forces invisibles, dont les hommes essaient de se concilier la puissance ou la bienveillance. C'est donc un culte organisé avec ses rites des esprits du monde invisible. Mais aussi une culture, un héritage, une philosophie, une

médecine, un pouvoir, une organisation avec son clergé qui se transmet de génération en génération par voie orale.

Dans ce monde surnaturel, il y a des procédures précises permettant aux hommes par l'intermédiaire d'un prêtre vodou d'entrer en relation, avec celui-ci.

À chaque ouverture, le prêtre demande à Papa Legba (Dieu vaudou des carrefours) d'ouvrir les portes des deux mondes. Les cérémonies se déroulent dans des temples et donnent lieu à des danses exécutées au rythme des tambours. Des sacrifices d'animaux sont offerts aux « vodun » (dieux ou esprits) pour concilier leurs faveurs.

Des prêtres (voduno ou huno) se chargent de guider leurs messages. Ceux-ci interviennent au cours des cérémonies, à travers le corps des fidèles, le plus souvent dans le corps des initiés (ou hounso), on dit alors que l'individu entre en possession, qu'il devient le cheval d'un « esprit ».

Mais les rapports entre les différents groupes ethniques autour du Golfe du Bénin ont été marqués par des tensions et des guerres fréquentes qui se répercutaient sur la vie religieuse. Ainsi au début du XVIII^e siècle, la famille royale d'Abomey, cherchant à étendre son pouvoir, décida d'opérer une centralisation du culte vaudou, en intégrant certaines divinités de ses ennemis, dont celles des Yorubas.

Les prêtres, antérieurement indépendants du pouvoir politique, furent forcés de devenir des dignitaires du palais. Certains esprits de trouvèrent exclus, et d'autres imposés à travers tout le royaume comme des vodun publics. L'un d'entre eux, par exemple, appelé Agassou, était l'ancêtre fondateur de la lignée royale d'Abomey, tenu par la légende comme le produit de l'union d'une femme et d'une panthère.

Les familles et les individus continuèrent à honorer leurs propres vodun. Ainsi, l'un des plus importants du Dahomey au XVIII^e siècle était le Fa : originaire du royaume d'Oyo (actuel Nigéria), il présidait à la divinisation, en révélant à l'individu le vodun qu'il devait honorer ainsi que les rites appropriés pour obtenir ses faveurs ou apaiser sa colère.

À Ifé, le vodun, était représenté par un palmier mythique d'où il aurait pris naissance. Les arbres assuraient de manière privilégiée le lien entre le ciel et la terre ; pour cette raison, on les considérait comme les résidences des esprits. Chacun possédait son propre Fa, auquel il était initié en plusieurs étapes : à dix ans, à l'adolescence et à l'âge adulte.

À côté du Fa, qui est la personnification de destin, on trouve Legba (affectueusement nommé : papa Legba), surnommé le Tricheur, qui permet de ruser son destin. Il représente le changement et la contestation, il est aussi celui qui ouvre à toutes les autres divinités le chemin vers les humains. Placé à l'entrée des temples et des maisons des chefs de famille, il est invoqué au début de toute cérémonie. Chaque individu dispose de son Legba, qui l'aide à surmonter les difficultés rencontrées dans sa vie.

D'autres vodun, comme Dambala Wedo et Ayida Wèdo, symbolisés tous les deux par le serpent arc-en-ciel, forme un couple chargé d'assurer le lien entre le tonnerre (le ciel) et la mer, de faciliter à leurs fidèles l'acquisition du prestige et des richesses matérielles.

Le panthéon dahoméen paraît organisé en trois grandes classes : la première se référant au ciel Gu est par exemple le dieu du Fer, il porte une épée comme attribut, il symbolise la guerre, mais aussi le travail, ou encore Hevioso, famille d'esprits représentant le tonnerre, la seconde terre (comme Salpata, chargé de lutter contre les épidémies), la troisième au domaine de l'eau (comme Agwé, vodun de la pêche). Au Bénin, il existe une croyance en un être suprême appelé Mawu, de sexe féminin, auquel est adjoit un frère jumeau inséparable, Lisa. Sans

recevoir aucun culte, le couple Mawu-Lisa est considéré comme le chef de tous les vodun, qu'il délègue sur la terre au service des humains.

En plus des vodun importants précités, il y a nombreux petits dieux ou esprits, notamment ceux de chaque famille.

Le panthéon vaudou (de Guinée) est constitué d'une multitude de lwas, qui sont des divinités inférieures, pouvant entrer en communication et même collaborer avec les humains. Les Lwa se matérialisent le plus souvent dans les objets inanimés de la nature comme les pierres ou les arbres, c'est pour cette raison que l'on qualifie le vaudou d'animiste.

Pour les adeptes du vaudou, il n'y a pas de séparation stricte entre la Vie et la Mort, ni entre le Ciel et la Terre. L'âme du défunt part vers kontomé, le royaume des morts. Selon l'ethnie yorouba, les âmes des ancêtres viennent dans le monde des vivants pour les protéger et leur prodiguer des conseils.

Le vaudou n'est pas le dieu bienveillant des chrétiens ; il ne promet à ses fidèles ni paradis, ni enfer après la mort. C'est immédiatement que les adeptes doivent répondre de leurs actes devant des dieux « vaudou » imprévisibles qui peuvent aider ou châtier. Ces dieux veulent être vénérés et ils restent les gardiens des préceptes religieux et des coutumes liées au vaudou.

Les dieux peuvent laisser déferler les maladies ou s'abattre la sécheresse destructive des récoltes.

Pour adoucir l'humeur irritable des dieux, les hommes doivent d'abord entrer en contact avec eux. Ils le font pendant le service vaudou avec l'aide d'un prêtre.

Selon les croyants du vaudou africains, le dieu ou l'esprit d'un ancêtre se glisse dans le corps de l'homme en transe. Quelques dieux le font sans ménagement, ils « chevauchent » ceux qu'ils possèdent jusqu'à ce que ceux-ci tombent d'épuisement après avoir dansé pendant des heures, ou ils les incitent à se blesser jusqu'au sang.

Mais être « monté » par le dieu est considéré comme un grand bonheur. En effet, pendant le rituel, les hommes chevauchés se sentent les égaux des dieux et comme les drogués, ils ont des sentiments de puissance et se sentent capable d'atteindre des sommets.

1.3 – La comparaison entre quelques dieux grecs, romain et

vaudou

Fonction	Grec	Latin	Vaudou
Maître des dieux	Zeus	Jupiter	Dambala Wedo
Mariage, fécondité	Héra	Junon	Aida Wedo
Amour, beauté	Aphrodite	Vénus	Erzulie Freda
Guerre	Arès	Mars	Ogou.Feray
Feu	Vulcain	Vulcain	Ogou Feray
Enfer/mort	Pluton	Pluton	Baron Samedi

Selon la mythologie grecque, les hommes avaient été créés par Prométhée. Il était le plus avisé des sept Titans et il avait prévu l'issue de la révolte de ceux-ci. Aussi il préféra combattre avec Zeus.

Il avait créé les hommes avec de l'eau et de la terre, mais Zeus avait décidé d'exterminer totalement la race des hommes dont les talents et les pouvoirs portaient atteinte aux Dieux. Prométhée intervint en leur faveur et obtint leur survie.

Avec l'aide d'Athéna, il entra secrètement dans l'Olympe où il déroba le feu du Soleil, en glissant un morceau incandescent dans la tige creuse d'un fenouil géant. Il le donna aux hommes.

Pour le punir, Zeus fit enchaîner Prométhée, nu à une colonne du Caucase où un aigle lui dévorait le foie tous les jours et toutes les nuits, son foie se reconstituait. Il fut délivré par Héraclès.

Selon la mythologie Vaudou, le rusé Legba est celui qui déroba le secret des lwa (dieux) pour le livrer aux hommes. Il est le premier à être invoqué dans le culte du vaudou, car sa fonction est d'ouvrir la barrière qui sépare les hommes du monde surnaturel.

« Papa Legba, ouvri bayè-a pou mwen pasé. Lè ma tounen, ma salyié lwa yo. »
(Papa Legba, ouvrez-moi la barrière, pour que je passe. À mon retour, je saluerai les dieux).

Ces deux cultures éloignées dans le temps et dans l'espace, ont des Dieux similaires. Elles ont aussi une vision très proche des relations entre les hommes et les Dieux.

N.B. – En dehors de cette étude, j'ai trouvé ces mêmes similitudes dans d'autres civilisations comme les Aztèques du Mexique, les Incas du Pérou. Ceci confirme qu'il n'y a qu'une seule et unique race, qui partant de l'Afrique du Sud a envahi le monde entier. Un second élément prouvant la race unique est simplement le fait que deux races différentes ne peuvent pas avoir des enfants communs et le dernier élément définitif est la génétique, qui confirme une seule et même race humaine.

Le racisme a été alimenté par les dirigeants depuis des siècles, car : « il faut diviser pour régner ».

Chapitre II

La route des esclaves

Depi lan guinen, Nèg rayi Nèg – Proverbe créole

Déjà en Guinée, les Nègres haïssaient les Nègres. C'est une allusion aux guerres menées par des chefs Africains pour capturer des esclaves et les vendre aux navires négriers.

Les croyances africaines allaient suivre la route des esclaves vers l'Amérique. Tous les pays côtiers d'Afrique vendaient des esclaves pour avoir des fusils et de poudre, dans le but de renforcer leur pouvoir. L'exemple du Dahomey (aujourd'hui Bénin) est représentatif de cette organisation. Au début du trafic, le royaume du Dahomey, vassal du royaume de l'Oyo, était un pays qui payait un tribut annuel de 45 esclaves.

Pour s'acquitter, le royaume du Dahomey a commencé la conquête du royaume d'Allada, qui le séparait de la mer. Il s'est fait petit à petit, tribu par tribu. Chaque année, à la saison sèche, après les récoltes, le Roi qui demeurait à Abomey, levait une armée parmi ses sujets paysans, pour faire une guerre de razzia. La saison sèche a l'avantage de pouvoir incendier les herbes pour découvrir les ennemis en fuite qui s'y cachaient.

Les vaincus capturés étaient divisés en deux groupes : les « valeurs sûres », c'est-à-dire les artisans et les prêtres vaudous étaient conservés et les « autres » étaient acheminés vers la ville d'Ouidah, pour être vendus comme des esclaves. Dans toutes les autres régions, les sorciers faisaient automatiquement partie de ceux qui étaient vendus. Ce qui explique le nombre important de sorciers parmi les esclaves qui arrivaient aux îles.

L'Adjaho, second personnage du royaume, avait la responsabilité générale des esclaves, il faisait le tri parmi les « valeurs sûres ». Il choisissait ceux qui iraient au Palais Royal d'Abomey ; ceux-là étaient systématiquement castrés. Près du Palais, ils étaient regroupés dans le « Parc des esclaves », qui couvrait plusieurs hectares.

2.1 - La route vers Ouidah

L'Adjaho désignait deux convoyeurs pour conduire les esclaves enchaînés sur les 12 kilomètres, qui séparaient Abomey du lieu d'embarquement près d'Ouida. Chaque colonne avait 20 esclaves attachés à un poignet par des fers et au cou par un collier, une longue chaîne les unissait les uns aux autres. Un des responsables avait la charge matérielle du transport (nourriture, logement, encadrement, etc.) et l'autre devait veiller à la santé des esclaves, qui étaient une valeur marchande. À chaque étape, il faisait soigner les blessés et les malades.

Sur le trajet, il y avait 47 postes de contrôle qui percevaient des taxes sur les caravanes d'esclaves, afin de les nourrir, les héberger et les soigner. À chaque étape, les esclaves étaient drogués, pour leur faire oublier leurs tourments, les endormir et surtout les calmer.

2.2 – L'esclaverie d'Ouidah

Lors de leur arrivée dans la ville d'Ouidah, les esclaves étaient enfermés, dans une esclaverie. Ils étaient mis dans un local sombre, afin de les habituer à vivre dans la pénombre, car dans les navires négriers, ils seraient parqués nombreux, sous les ponts, sans lumière. Dans l'esclaverie, beaucoup de prisonniers faisaient des tentatives de suicide, certains mouraient d'épuisement et 10 aussi volontairement de faim.

2.3 – La vente aux négriers

Dans la ville d'Ouidah, le vice-roi Yovogan Dagaba était chargé de la négociation avec les blancs. Avant de présenter les esclaves, ceux-ci étaient nettoyés, puis étaient oints avec de l'huile de palme, afin d'améliorer leur aspect. Les transactions ne portaient que sur des sujets jeunes, les autres n'intéressaient pas les colons. Les acheteurs vérifiaient la qualité de leurs dents, de leurs bras et de leurs jambes, puis cherchaient à éliminer ceux qui risquaient d'être malades. Ceux qui étaient sélectionnés, étaient immédiatement marqués au fer rouge, pour éviter les substitutions. Les négociations duraient plusieurs semaines, afin d'établir le prix de vente de chaque esclave. Ce prix élevé, de l'ordre de 5 fusils, plus divers ustensiles pour un esclave, ce qui représentait le salaire annuel d'un artisan boulanger se Paris.

Uniquement à Ouidah, le trafic portait sur environ 10.000 esclaves par an, selon le témoignage d'un Danois. Ce commerce prit fin au milieu du XIX^e siècle, quand l'Angleterre et la France décidèrent l'abolition de l'esclavage pour des raisons économiques et non de moralité ou de justice. Le prix du sucre ayant baissé, avec la concurrence de la betterave, l'esclave n'était plus rentable.

2.4 – Les ravages du trafic

La première conséquence est que l'esclavage nourrissait la guerre en Afrique. Les Rois locaux, pour s'enrichir par la vente d'esclaves, devaient faire la guerre aux tribus voisines. La demande des négriers blancs a fortement augmenté le besoin d'esclaves pour satisfaire le marché.

La seconde conséquence est la perte pour l'Afrique de ses éléments jeunes et dynamiques, qui ont été déportés en masse pendant plus de trois siècles. Pour un esclave vendu, combien de victimes mortes ou blessées pendant les razzias. Les autres captifs invendables : trop âgés, malades, blessés, orphelins, étaient conservés par les conquérants, mais coupés de leurs racines et souvent émasculés.

Le nombre exact des victimes est très nettement supérieur à celui des transportés en Amérique. Il est impossible de l'évaluer. De nos jours, des conflits subsistent entre les descendants des trafiquants et ceux des esclaves demeurés en Afrique.

Un grand nombre d'esclaves mouraient sur les navires négriers, car les conditions de transport maritime étaient déjà mauvaises pour les équipages et les passagers payants de la marine à voile (pas de place, pas de fruits, ni de légumes frais et les ravages du scorbut). Les conditions étaient pires pour les esclaves, qui subissaient le confinement dans les cales, le manque d'hygiène et la mauvaise nourriture pendant le voyage qui durait d'un à deux mois.

2.5 – La fin du royaume du Bénin

En 1894, le roi Béhanzin, dernier souverain du Dahomey est vaincu par les Français, qui transforme son royaume en colonie. M. Bertrand Dicale, écrivain d'origine guadeloupéenne, dans son excellent livre, page 59, décrit sa rencontre avec un Béloinois et un des descendants du roi Béhanzin :

« Nostalgie de la grandeur de la monarchie éteinte et des prodiges accomplis par ses régiments d'amazones, conversation affable sur les méfaits du colonialisme, propos peu amènes sur le général Dodds, commandant les troupes françaises, qui ont vaincu Béhanzin qui est un mulâtre né au Sénégal. Puis concert de sanglots sur l'esclavage et la traite négrière, et plus avant sur la destinée de l'homme noir condamné par sa couleur à la malédiction des fers. »

« Ce jour-là, j'ai fait mal à deux personnes. Je leur ai rappelé que le royaume du Dahomey avait été attaqué par notre armée à la suite de razzias ravageant des villages de territoires français limitrophes pour fournir en esclave (pardon, en « travailleurs sous contrat ») le Congo belge et les colonies allemandes du Togo et du Cameroun. Et que la puissance du Dahomey s'est fondée pendant deux siècles sur la prospérité apportée par la vente de centaines de milliers d'êtres humains aux négociants européens ».

2.6 – Les surprises du recensement

Toujours dans le même livre de M. Bertrand Dicale, en page 204 :

« Un chiffre qui rend compte d'une sinistre réalité : juste avant la Révolution française, le quart des quatre-vingt mille esclaves de la Martinique est possédé par douze mille mulâtres. Un détail : parmi ceux-ci, un certain nombre (dépassant peut-être un ou deux milliers) sont également propriétaires de leur propre mère, « donnée » par leurs pères biologiques ! »

Il s'agit des chiffres tirés d'un recensement de la population sous le règne de Louis XVI. Avec l'accumulation des affranchissements, il est probable que le nombre d'esclaves détenus par des personnes de couleur n'a fait que croître. Pour le savoir, il faut attendre la mise sur internet des recensements depuis la Révolution jusqu'à l'abolition définitive de l'esclavage.

N.B. – Après la lecture du dernier paragraphe, j'ai cherché sur les quelques éléments que je possédais uniquement sur deux ou trois villes de la côte sous le vent : J'ai trouvé que cette pratique de céder des membres d'une famille à l'un d'eux existait également en Guadeloupe.

Chapitre III

Le vaudou à Haïti

Bondyé sé on Nèg – Proverbe

Le Bon Dieu est un Nègre – Nos Dieux sont les meilleurs.

Vendus par leurs frères, les esclaves sont embarqués sur un navire pour un voyage sans retour, vers le continent ou les îles d'Amérique. À leur arrivée, ils seront achetés par des colons pour renforcer la main-d'œuvre insuffisante. Sur l'habitation, ils seront incorporés dans un atelier, ensemble d'esclaves travaillant sous la conduite d'un commandeur souvent un ancien esclave.

Les esclaves avaient conscience d'avoir été vendus par leurs propres frères, comme l'attestait le proverbe créole : « Dépi lan Guinen, mèg rayi nèg » (Depuis la Guinée, les nègres haïssent les nègres).

Mais cette Guinée (en fait les pays du golfe de Guinée) sera le véritable lieu de naissance des esprits et de la croyance du vaudou. Pour l'esclave et ses descendants, cette Guinée mythique et magnifiée restera dans leur mémoire comme un vrai paradis perdu.

C'est aussi le pays imaginaire où les esprits des morts vont se ressourcer, avant de revenir aux îles : Saint-Domingue-Haïti, Guadeloupe, Martinique, dans le but de se réincarner.

Nous rappelons qu'en Afrique, le royaume des morts était nommé « Koutouné », alors qu'aux îles, ce lieu est nommé Guinée.

La déportation de ces esclaves a entraîné la reconstitution dans les Amériques des croyances africaines, sous des formes et des appellations diverses ; « candomblé » au Brésil, « santerie » à Cuba, « Obeayisme » à la Jamaïque, « shango cul » à Trinidad, ou « vaudou » en Haïti.

3.1 – Le panthéon vaudou

Le panthéon vaudou d'Haïti comporte un grand nombre de familles d'esprits, dites nations ou nanchon. Les esprits ne s'appellent plus vodu ou vodun mais loa ou lwa (esprits), mistè (mystères), zanj (anges) sont rapprochés de saints catholiques. Les saints permettent uniquement dans le langage de masquer les lwa du vaudou.

Comme les Dieux grecs ou romains, chaque lwa est en liaison avec un domaine précis de la nature (l'air, la terre, l'eau, le feu), aiment des arbres ou des plantes, ont des comportements humains, apprécient des couleurs précises et bénéficient de rituels particuliers. C'est à ces signes spécifiques que les fidèles du vaudou les identifient.

La classification des dieux varie d'une région à l'autre. Les dieux composent des familles ou nanchon, dont les divisions constituent autant d'escouades ; mais deux grands groupements divisent cet univers surnaturel :

- a) Les divinités rada forme une espèce d'aristocratie dominante.

Elles comprennent les grands dieux cosmiques des Fons de l'ancien royaume du Dahomey. Elles sont considérées comme douces et pacifiques.

b) Les dieux petro comportent un nombre important d'esprits

Appartenant en propre aux Kongo d'Afrique Centrale. C'est le cas des Simbi, des Kita et des Bumba, mais également d'un esprit apparemment autochtone comme « Ti Jean pié sèche » (le boiteux), chef de la famille des Kongo Savanne ou Zamdor.

Il faut savoir que les nains et les estropiés étaient considérés dans l'ancienne religion Kongo comme des esprits de la nature au même titre que les jumeaux, incorporés dans les panthéons rada et petro sous leur nom de marassa.

Les lwa petro sont dits « amers » et souvent dangereux avec un pouvoir destructeur.

Caractéristiques des principaux lwa du rite rada :

- Dambala, premier lwa rada

Couleur : blanc – arbres de prédilection : cotonnier, calebassier, palmiste, tamarinier – type de possession : imitation des mouvements de la couleuvre – offrandes : ce qui est blanc : lait, poules, œufs, riz – attributions : richesse, fortune, bonheur – caractères : principe du bien – habitation : sources et rivières – jour consacré : jeudi – domaine : eaux – doublet catholique : St Patrice représenté chassant les serpents d'Irlande – symbole : couleuvre arc-en-ciel.

- Aida Wedo

Couleurs : bleu et blanc – arbres de prédilection : cotonnier, calebassier, palmiste, tamarinier – type de possession : imitation des mouvements de la couleuvre – offrandes : ce qui est blanc : riz, poules, lait, œufs – attributions : richesse, fortune, bonheur – caractère : épouse de Dambala – habitation : sources et rivières – jours consacrés : lundi, mardi – domaine : eaux – doublet catholique : Notre-Dame de l'immaculée conception – symbole : couleuvre arc-en-ciel.

- Legba

Couleur : rouge – arbres de prédilection : calebassier, cirouelle, médicinier – type de possession : brutalité, force, violence – offrandes : cassave, riz, banane verte boucanée, coq bigarré – attributions : protection du foyer et de la fécondité – habitation : barrières et carrefours – jours consacrés : vendredi, samedi – caractères : interprète lwa, gardien des barrières et des carrefours – symbole : un vieillard infirme et mal vêtu – domaine : terre. Il est le rival de Dambala et de ses doublets catholiques : St Pierre (clé) et St Antoine (objets perdus).

- Agwe, lwa rada de la mer et des pêcheurs

Couleurs : blanc, vert, rose – arbre de prédilection : raisinier – type de possession : recherche d'eau pour plonger et nager – offrandes : moutons blancs, poules, boisson recherchée champagne – attributions : protection de la navigation et de commerce maritime, pêche – habitation : mer – jour consacré : jeudi – caractères : mulâtre, teint clair, yeux verts comme la mer, officier de marine – domaine : eaux – doublet catholique : St Ulrich – symboles : barques et avirons.

- Ezili ou Erzuli ou Azilée, lwa rada de l'amour

Couleurs : Bleu, rose – arbres de prédilection : ciroullier, laurier, - type de possession : air séduisant à comportement provocateur, recherche de parfum – offrandes : objets de toilette, mets recherchés : riz, poulets – attribution : amour – habitation : bords des rivières – jours consacrés : mardi, jeudi – caractères : mulâtresse, coquette, sensuelle, beauté, grâce, luxe, plaisirs, prostitué – domaine : eaux – doublet catholique : la Vierge Marie – symboles : cœur, miroir.

- Ogu Feray, lwa rada de la guerre

Il était nommé Ogoum, chez les Yoruba(s) d'Afrique et était le dieu de la guerre et de la forge ;

Couleur : rose – arbres de prédilection : calebassier, pin – type de possession : langage autoritaire et trivial de caserne – offrandes : coq rouge, taureau – habitations : calebassier et bambou – jours consacrés : lundi, vendredi, samedi – caractères : guerrier et soldat – domaine : feu – doublet catholique : Jacques le Majeur – symbole : un sabre planté en terre.

- Zaka, lwa rada des récoltes

Couleurs : bleu, rouge, vert – arbres de prédilection : cerisier, bananier – type de possession : air paysan. Le possédé porte un chapeau de paille, un pantalon bleu, foulard rouge, une sacoche en paille – offrandes : maïs, pain, « rapadou », eau de vie – attribution : récolte – habitation : champs – jours consacrés : vendredi, samedi – caractères : lwa paysan et cultivateur, méfiant, chicanier, âpre au gain, haineux des citoyens – domaine : terre – doublet catholique : St Isidore, symbole : mabouya (lézard gris-noir du soir).

- Guédé, lwa rada et petro de la mort

Couleurs : noir, violet, blanc – arbres de prédilection : médecinier, calebassier – type de possession : gestes et propos obscènes, allure cadavérique – offrandes : bouc noir, coq noir – attributions : maléfice à faire et à repousser – jours consacrés : lundi, vendredi – caractère : lwa de la mort – habitations : cimetières et les lieux souterrains – domaine : terre – doublet catholique : St Expedit – symboles : cadavres, croix noires, instruments aratoires.

- Baron samdi, chef des Guédés, lwa rada et petro de la mort

Couleurs : noir, violet – arbres de prédilection : médecinier, citronnier – type de possession : macabre et grivoise – offrandes : hareng salé, chèvre noire, poule noire – habitation : croix à l'entrée des cimetières – domaine : terre – symboles : haut de forme, habits noirs – jour consacré : samedi. Il est typiquement haïtien.

- Ogoum Badagriss, lwa rada du tonnerre et de la guerre

Domaine : feu – 14'esprit14 : travaille le fer.

- Loco, lwa rada des forêts, des plantes et des guérisseurs.

- Sakpata, lwa de la terre, mais aussi de la maladie et de la guérison. Au Bénin, Sakpata était le dieu de la variole.

Les principaux lwa du rite pétro sont des « lwa-gad » (lwa gardes), dieux protecteurs de ses serviteurs, des marins et des pêcheurs.

Cette société de dieux s'organise autour de la souveraineté du roi Bazou Mennen et d'une reine appelée Mambo Inan, qui conservent le souvenir de l'ancienne royauté des Kongos.

Ils sont :

- Man Inan, lwa Kongo, déesse de la mer de 101 lwa Kongos. Elle est l'épouse de Bazou Mennen. Elle dirige cette « escorte » des 101 lwa. Caractères : vieille femme recroquevillée sur elle-même – doublet catholique : Notre-Dame de l'Assomption.

- Simbi, lwa petro de la clairvoyance, couleurs : noir, gris – arbres de prédilection : manguier, calebassier, bois de l'orme (bwa donm) – type de possession : le possédé se jette dans un bassin d'eau ou dans une rivière – offrandes : animaux noirs ou gris : cochons, boucs, pintades, dindons, poules – attribution : don de clairvoyance – habitations : sources, grottes, montagnes – jours consacrés : mardi, jeudi, vendredi – caractère : gardien des sources et des mares – domaines : eaux – doublet catholique : les Rois Mages – symbole : bassin.

- Ti-Jean pié sèche (le boiteux), chef de la famille des Kongos savanne ou Zandor est un lwa typiquement haïtien.

Outre ces dieux puissants et multiples lwa secondaires, chaque famille possède ses dieux particuliers nommés « lesprits », qui sont donnés à chaque nouveau-né et qui reviennent à la famille après chaque décès d'un membre. Selon la croyance, 15'esprit vit à l'intérieur de chaque individu. Il le protège et le guide le long de la vie.

Cette croyance est présente aux îles.

3.2 – Le clergé et les temples

Le culte est organisé par le prêtre (houngan ou bôcô) et sa femme (mambo) dans des sanctuaires (houmfort).

Après le sacrifice d'un animal égorgé, il y a la danse de la possession. C'est l'essentiel de la cérémonie, qui est la manifestation d'un ou de plusieurs lwa qui descendent du « poteau mitan » pour chevaucher une ou plusieurs personnes présentes à la danse de possession. Alors le possédé entre en transe, la fonction de l'houngan est de maîtriser le lwa, afin que l'individu n'aille pas à la dérive.

3.3 – Le vaudou au quotidien

Le vaudou se manifeste à tous les stades de la vie :

* À la naissance a lieu une sorte de baptême : l'enfant est trempé dans une eau lustrale préparée par le « oungan ». Il reçoit un nom qu'il sera défendu de prononcer (nom caché) le soir. Il devra, par la suite, respecter les vieillards, et les sources, où résident les Esprits. Le vol, le meurtre, l'inceste sont interdits, ainsi que les habits de deuil. Les morts devront être lavés selon les rites, et munis des talismans utiles.

* Au mariage – Quand le nouveau marié paie le bonheur de la jeune fille, c'est-à-dire une dot, le père unit les mains des jeunes devant l'autel des ancêtres orné des attributs des esprits chers « à la famille », coquillages, plats, tambours, il allume une bougie blanche, fait une libation d'eau mêlée de liqueurs et une poignée de farine et une invocation aux dieux « Ogoum, Dambala, Legba », pour la protection du jeune couple.

* Lors des cérémonies – Elles mettent en évidence les tendances mystiques de la population, cette hypersensibilité, et le goût du merveilleux. Le rythme de la musique et le contexte ambiant permettent aux participants de se défouler sans se blesser : acrobaties avec des fers rouges, piment dans les yeux, etc. lorsqu'ils arrivent à l'état surnaturel, qu'ils attribuent à la possession de l'être humain par le lwa.

3.4 – La religion chrétienne vue par les esclaves

Les esclaves avaient constaté que les Dieux chrétiens avaient été plus forts que leurs esprits africains ; ceux-ci n'avaient pas empêché leur capture, leur déportation et leur mise en esclavage. Ils ne pouvaient pas lutter sans user de feintes ou d'artifices. Les colons avaient des Dieux puissants et nombreux :

- un grand Dieu en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Et en plus, des anges déchus, qui étaient :

- Satan, chefs des Démons, dont le nom signifie « l'Adversaire »,
- Lucifer, prince des Démons, dont le nom signifie : « Étoile du matin »,
- Abaddôn, ange de l'Abîme, dont le nom signifie le « destructeur ».
- Belzébuth, et autres ...

À Haïti, à la Jamaïque, etc., comme dans certains pays d'Afrique de nos jours, les adeptes du vaudou étaient ou sont encore chrétiens ou musulmans le jour et vaudouistes la nuit.

Nous devons rappeler que les premiers chrétiens se cachaient dans tout l'Empire romain, pour exercer leur culte. Depuis la conversion de Clovis, les membres du pouvoir royal s'étaient convertis au christianisme, mais le peuple resta aux cultes antérieurs, qui demeureront dans l'ombre pendant des siècles.

3.5 – La Guinée contre les blancs à Saint-Domingue

En février 1792, l'officier Malefant se déplaçant pour attaquer un camp de Nègres, près de Port-au-Prince, fait une découverte qui le surprend :

« J'étais toujours des avant-gardes, et choisi par M. le Comte de Bontillier pour ces expéditions. En approchant du camp, nous fûmes bien étonnés de voir, sur le bord de la route, des grandes perches, piquées en terre, sur lesquelles on avait attaché différents oiseaux morts, placés de différentes manières. Sur quelques-unes étaient des oiseaux crabiers, sur d'autres des poules noires. Dans le chemin étaient des oiseaux coupés, jetés de distance en distance, et entourés par des pierres artistiquement arrangées ; enfin, une huitaine d'œufs cassés, et aussi entourés de grands cercles en zigzag. Cela nous fit beaucoup rire. Malgré tous ces prestiges, je poussai avec cinquante dragons. »

« Après un petit quart d'heure de marche, j'aperçus le camp qui était couvert d'ajoupas, rangés comme les tentes des troupes. Quel fut mon étonnement, lorsque nous vîmes tous les Noirs qui sautaient, et plus de deux cents Nègresses qui dansaient en chantant en sécurité ! Nous courûmes à toutes brides sur le camp, la danse fut bientôt finie ; les Nègres prirent la fuite. Nous nous attachâmes à les poursuivre jusqu'à la partie espagnole (de l'île ; nous en tuâmes une vingtaine, et ils nous tuèrent trois dragons, entre autres un brave jeune homme, nommé Montalent ; ce qui fit croire au camp que c'était moi ».

« À mon retour, les dragons qui étaient restés avec l'infanterie poursuivirent les Nègresses, on en fit prisonnières deux cents, auxquelles on ne fit aucun mal. La grande prêtresse du Vaudou n'avait point fui ; elle fut prise ; au lieu de l'écouter, de prendre des renseignements sur ses desseins, on la tailla en pièces à coup de sabre. C'était une belle Nègresse, bien vêtue. Si je n'avais pas été à la poursuite des Noirs, je n'aurais pas souffert qu'on l'eût massacrée, sans au moins avoir pris d'amples renseignements sur ses projets. »

« J'interrogeai plusieurs Nègresses en particulier, j'en rencontrai de la petite habitation Gouraud, au Fonds-Parisien, qui me connaissaient, elles ne pouvaient concevoir comment nous avions pu passer après les obstacles que la grande maîtresse du vaudou avait multipliés sous nos pas. C'est l'assurance que cette Nègresse leur avait donnée, qui les avait tenues dans cette confiance et les faisait danser. Comme j'étais resté un peu de temps sur le petit morne à les examiner, ils s'imaginèrent que nous étions fixés là par enchantement ; cette prêtresse était une belle Nègresse créole, de l'habitation de Boynes, à ce que je crois, et un excellent sujet d'ailleurs. »

Malenfant raconte que dans un combat ultérieur, le chef des esclaves encourageait ses troupes en disant de la mitraille : « En avan, sé d'iau, pa gagné peur » (an avant, c'est de l'eau, n'ayez pas peur).

Chapitre IV

Les dérives du vaudou à Haïti

Bondyé fô, Satan aussi

Dieu est fort, Sartan aussi

Dans cette affirmation, le mot Satan masque les esprits africains, pour affirmer que les esclaves peuvent compter sur la puissance de leurs Dieux.

Dès le début la société coloniale était en conflit avec les esclaves, et le système très hiérarchisé de l'Ancien Régime bloquait toute évolution. Les Blancs, libres et bénéficiaires du système esclavagiste, partageaient la culture rationnelle européenne. Les Noirs, victimes de cet esclavage, se consolait dans les croyances surnaturelles africaines.

Les Africains arrivaient sur les habitations, avec leurs convictions ancestrales, contre lesquelles luttait l'Église, qui avait pour première mission d'évangéliser les idolâtres.

Les colons ne croyaient pas aux balivernes de leurs esclaves, mais ils les laissaient jouir de certaine liberté spirituelle dans leurs cases. Aussi les Noirs se regroupaient dans les « lacous » (cour des cases-nègres) par famille autour de leurs croyances. La seule exigence des maîtres était le respect de la discipline, car les attroupements ne devaient pas troubler l'ordre public.

4.1 – Les rites et la magie

Autour du vaudou de nombreuses pratiques magiques s'étaient développées ; Guérisseurs, les oungans et les mambos pouvaient aussi être des envoûteurs. L'opération la plus redoutable était l'envoi des morts, ou l'expédition ; elle consistait à lancer l'esprit d'un défunt contre une victime, qui ne tardait pas à dépérir.

Certains Iwa petro, impliqués dans ces rites d'envoûtement, étaient eux-mêmes considérés comme de redoutables sorciers. Un certain nombre de oungans, pratiquait autant la magie maléfique que la magie bénéfique ; ils étaient dits « travaillant des deux mains » (Une main pour le bien et l'autre pour le mal).

Le langage vaudou prêtait à confusion : « manger quelqu'un » signifiait capturer son âme par des rites de sorcellerie. Le pouvoir de l'imaginaire était sans limite. Le vaudouisant était convaincu qu'on pouvait capter les forces surnaturelles, les enfermer dans des bouteilles ou des paquets, qu'on appelait « wanga », et avec eux préparer et jeter des sorts.

L'utilisation de « baka », puissance maléfique était matérialisée sous la forme de nains, de petits monstres ou d'animaux. Le propriétaire n'était pas à l'abri, car le « baka », qui avait toujours soif de sang, lui demandait parfois en échange de ses services de livrer un membre quelconque de sa famille.

Les sorciers « loups-garous » qui s'y adonnaient étaient habités par des esprits insatiables auxquels on attribuait le pouvoir de sucer le sang des enfants, transformés en animaux pour mener à bien leur entreprise.

4.2 – L’action des sorciers

Les conditions de vie des esclaves les poussaient à chercher une consolation, qu’ils trouvaient naturellement près de leurs compagnons d’infortune. L’appel aux esprits de leurs ancêtres et à leurs divinités africaines n’apportait pas l’apaisement espéré. Il leur fallait aller plus loin. Les sorciers, présents dans les plantations, les poussaient dans les pratiques magiques.

Ces derniers étaient des intermédiaires entre le monde visible et celui de l’invisible. Cette position renforçait leur pouvoir et leur permettait de s’ériger en puissance offensive. Avec la magie et le poison, les sorciers faisaient la loi auprès des esclaves. Comme en Afrique, ils éliminaient leurs opposants au nom des valeurs ancestrales. Le poison appartenait au domaine initiatique de la magie, c’était l’arme la plus redoutée des individus qui vivaient dans le surnaturel – cela est toujours vrai à Haïti.

4.3 – La lutte du clergé contre les sorciers

Le R. P. Labat a écrit dans *Voyage aux îles – Chronique aventureuse des Caraïbes (1693-1705)* : « Je fus averti une nuit qu’il y avait dans sa case un nègre qui se mêlait de médecine. J’y fus aussitôt dans le dessein de le faire châtier et de le chasser. Mais étant proche de sa porte, je m’arrêtais pour voir au travers les fentes et des palmistes dont la case était palissadée. Je vis la malade étendue à terre sur une natte. Un petit marmouset (1) de terre, à peu près semblable à celui que j’avais brisé au Macouba (Martinique), était sur un petit siège au milieu de la case et le nègre, prétendu médecin, était à genoux devant. Un peu après, il prit une coupe, c’est-à-dire une moitié de calebasse (2) où il y avait du feu. Il mit de la gomme dessus et encensa l’idole. Enfin, après plusieurs encensements et prosternations, il s’en approcha et lui demanda si la négresse guérirait ou non. J’entendis la question, mais je n’entendis pas la réponse. À cet instant, j’enfonçais la porte, j’entrais et me saisis du sorcier et de quelques-uns des spectateurs. Je pris le marmouset, l’encensoir, le sac et tout l’attirail et je demandai à la négresse pourquoi elle pleurait. Elle me répondit que le diable avait dit qu’elle mourrait dans les quatre jours et qu’elle avait entendu la voix qui était sortie de la petite figure. Cependant, je fis attacher le sorcier et je lui fis distribuer trois cents coups de fouet qui l’écorchèrent depuis les épaules jusqu’aux genoux. Il hurlait comme un désespéré et nos nègres criaient grâce pour lui. Mais je leur disais que les sorciers ne sentaient pas de mal et que ses hurlements étaient pour se moquer de moi et je le faisais toujours fouetter à bon compte. Nos nègres qui étaient tous rassemblés tremblaient et me disaient que le diable me ferait mourir et ils étaient tellement prévenus de cette folle imagination que je ne pouvais les en faire revenir, quelque chose que puisse leur dire. À la fin, pour leur faire voir que je craignais, ni le diable, ni les sorciers, je crachais sur la figure (du marmouset) et la rompis à coups de pied. Quoique j’eusse envie de le garder, je brisais l’encensoir et tout le reste de l’équipage et, ayant fait apporter du feu, je fis brûler toutes ses guenilles. Enfin, je le fis mettre aux fers après l’avoir fait laver avec une pimentade, c’est-à-dire avec de la saumure dans laquelle on a écrasé des piments et des petits citrons. Cela cause une douleur horrible à ceux que le fouet a écorchés, mais aussi un remède assuré contre la gangrène qui ne manque pas de venir aux plaies. Je fis aussi étriller tous ceux qui s’étaient trouvés dans l’assemblée. Ce qu’il y eut de fâcheux dans cette aventure fut que la négresse mourut effectivement le quatrième jour. »

Notes :

- 1) Marmouset : petit garçon, petit homme, homme de petite taille et par extension une poupée.

- 2) Calabasse : Fruit du calabassier qui a une écorce très dure. Une fois que la calabasse est vidée de sa pulpe, il peut servir de vase, mais aussi après l'avoir coupé en deux, on obtient deux récipients, qui sont appelés « kwi ». Cette demi-calabasse a servi de bol, de tasse, de verre, d'assiette, ... d'abord aux Caraïbes, puis à toute la société antillaise, pendant des siècles. Dans mon enfance, j'en ai vu dans de nombreuses cases

4.4 – Les empoisonneurs

Les Français du XVII^e siècle, qui vont peupler les îles, sont issus pour la plupart des campagnes et sont familiers de la magie. Le colon est convaincu de l'existence du poison, mais il pense avoir les moyens de lutter contre tout seul. Dès 1682, les autorités locales, par peur des toxiques interdisent aux esclaves de soigner les malades, sauf en cas de morsures de serpent.

Les émigrants du XVIII^e siècle sont originaires des villes, ils n'ont jamais été confrontés à la magie des campagnes françaises. Arrivés à la colonie et face au poison, ils perdent confiance et ils demandent l'intervention de la justice publique. Dès 1738, le droit de vendre : le sublimé, l'arsenic, le réalger, l'orpiment, le vert-de-gris et la poudre à rat, est réglementé.

Pourquoi observe-t-on l'affolement dans les grandes plaines de Saint-Domingue et pas dans les petites plantations ?

C'est peut-être parce que l'immigration citadine vit à l'écart des Noirs dans les grandes plantations sucrières, alors que dans les petites et moyenne habitations accrochées aux mornes, les planteurs sont plus proches de leurs esclaves. Le concubinage mixte et le brassage des races éliminent le poison et les empoisonneurs.

Les Blancs entretiennent des idées arrêtées sur les Noirs, selon Jean-Baptiste Thibault de Chanvallon (*Voyage à la Martinique*) :

« Ils ont apporté de chez eux, et répandu parmi les nôtres, la connaissance de plusieurs plantes venimeuses. Exercés dans leur pays à faire usage du poison, ils s'en servent trop souvent dans nos îles. Quand ils veulent se venger de leur maître, ils empoisonnent ses autres esclaves, les bœufs, les chevaux et les mulets nécessaires à l'exploitation de l'habitation. Ces malheureux, afin de ne pas être soupçonnés, commencent leurs crimes sur leur propre famille, ils font périr leur femme, leurs enfants, leur maîtresse. Ils ne sont pas même excités à toutes ces horreurs par la vengeance seule. Souvent celui qui en forme le projet et qui les commet, est précisément le Nègre le mieux traité de l'habitation, celui pour qui le maître a le plus de bontés. Alors sa cruauté ne peut être conduite que par l'ambition fanatique de venger ceux de son espèce de leur esclavage, ou par le plaisir barbare d'abuser de la faiblesse de son maître, et l'humilier en le ruinant, afin de le rapprocher, autant qu'il le peut, de la misère de son état. Les Nègresses, quoiqu'aussi emportées que les Nègres, dans toutes leurs passions, ne se livrent point à cet excès, soit que leur ignorance ou la faiblesse de leur sexe nous en garantissent. Ils n'essayent point leurs poisons sur les blancs. Ils sont persuadés que le succès dépend de la puissance de leurs Dieux ou de leurs Démons, qui n'en ont aucune sur nous. »

L'usage du poison est attesté dans toutes les îles. Il semble que les motifs les plus constants soient :

- que les maîtres ou leurs économes ont enlevé leurs femmes,
- que les concubines noires ont souhaité supplanter les épouses dans le ménage,
- que le rival heureux soit un esclave comme eux.

La peur panique des Blancs devant le poison déclenche une sorte d'hystérie collective et un a priori inébranlable. On a certainement tué par les toxiques aux Antilles, mais vraisemblablement dans les mêmes proportions qu'en France. Les maladies tropicales étaient inconnues et leurs effets attribués aux poisons ou aux maléfices.

Dans un mémoire de 1775 intitulé : « Effets dangereux de l'erreur et de la superstition dans les colonies française d'Amérique », Laborde montre que : « l'Amérique doit être regardée comme le pays des préjugés » ce que les faits confirment souvent, car pour le planteur le poison remplace facilement l'inexpliqué :

« Arrive-t-il un malheur à un habitant de nos colonies, c'est un Nègre ou plusieurs qui en sont l'auteur. Jamais il n'a recours aux causes naturelles, il ne les connaît point ; il faut donc en accuser les Nègres. Une sécheresse corrompt les eaux d'une savane ou prairie, dessèche les herbes, ou tout autre cause occasionne une maladie épidémique sur les mulets, les bœufs : c'est un Nègre qui a empoisonné les eaux et les parages. Sans savoir lequel, on soupçonne celui-ci plutôt qu'un autre. On cherche des preuves, on n'en trouve point. On le met à la torture, il n'avoue rien. N'importe, le maître barbare le met aux fers, le fait mourir à petit feu, on le force à s'étrangler lui-même, on lui fait subir un supplice en présence de tous les Nègres, qui termine sa vie malheureuse et innocente. »

Plus avant dans son exposé, il ajoute que si les Nègres sont irrationnels, « nos colons qui se piquent de plus d'érudition ne leur cèdent pas grand-chose en fait de superstition, avec la différence qu'elle a des suites plus dangereuses. »

Incriminant la crédulité des colons et l'incompétence des chirurgiens, Laborde en arrive à nier l'usage criminel des toxiques.

En 1725, un Nègre et une Nègresse sont condamnés au feu, pour usage de poison. Les jésuites Dubois le Vacher et Février qui avaient assisté les réprouvés dans leurs derniers moments proclament l'innocence de ces malheureux ce qui provoque la fureur de l'opinion. Dubois, le Supérieur refuse de se rétracter et fait même la leçon au Conseil Supérieur (de l'île). Scandale ! Malheureusement en 1726, les Noirs se soulèvent. On rend les jésuites responsables de ce mouvement. La Cour de Versailles blâme et rappelle le Père Février en France.

Il n'en reste pas moins qu'à partir de ce moment la Guadeloupe échappe au vertige collectif du poison dont la Martinique, quoique plus métissée ne se dégagera pas.

Pourquoi la Guadeloupe échappe-t-elle au délire collectif ? Je pense qu'il y a deux raisons :

Premièrement le manque d'esclaves chronique a forcé les maîtres à modifier leur comportement vis-à-vis de leurs esclaves qui devenaient très difficile à remplacer.

Deuxièmement, son retard économique qui résultait au fait de pas pouvoir commercer directement avec la France, car la ville de Saint-Pierre avait dès le début de la colonisation le privilège de recevoir toutes les importations et d'expédier toutes les exportations.

Ce n'est pas par hasard que le vieux dicton suivant distinguait nettement les habitants de nos îles :

« Les seigneurs de Saint-Domingue, les Messieurs de la Martinique et les Bonnes gens de la Guadeloupe. »

Les vastes domaines de Saint-Domingue étaient réservés aux membres éminents de la cours de Louis XIV et Louis XV, qui en tiraient d'énormes profits, sans vivre sur place.

L'administration générale des îles était basée à Saint-Christophe, première île des Antilles à être occupée par des Français (en partage avec des anglais), jusqu'à la perte de cette île. Ensuite, le gouvernement fut basé à la Martinique avec ses nombreux fonctionnaires et militaires, issus de la bourgeoisie française, d'où l'expression de « ces Messieurs ».

Ces deux îles avaient une économie florissante basée sur la production de sucre, qui exigeait à l'époque une très nombreuse main d'œuvre que seul l'esclavage des Noirs venus d'Afrique pouvait fournir.

L'économie de la Guadeloupe était sous la tutelle de la Martinique qui trustait la totalité du trafic maritime entre la France et les Antilles françaises, ainsi que celui des navires négriers entre l'Afrique et les îles. Les colons, qui arrivaient à la Guadeloupe, étaient issus du monde

agricole. Généralement pauvres, ils étaient soumis à la Compagnie des Indes-Occidentales, qui avait payés leurs voyages et avancé les fonds nécessaires au défrichage et au début de l'exploitation agricole. Ils étaient les « bonnes gens » c'est-à-dire des gens de rien. Notre île n'avait aucune troupe pour la défendre, la milice formée avec les colons et leurs esclaves, avait la charge de leur propre sauvegarde. Il a fallu attendre l'occupation anglaise de 1759 à 1763, pour qu'à Versailles, le Roi et ses ministres prennent conscience que la Martinique ne produisait pas beaucoup.

Le manque d'esclaves était chronique dans notre archipel (Basse-Terre, Grande-Terre, Marie-Galante, La Désirade et le petit archipel des Saintes, cet ensemble était deux fois plus grand que la Martinique). Les esclaves étaient nombreux à Saint-Domingue et à la Martinique et quelques excédents étaient cédés à la Guadeloupe.

« En 1731, la pénurie d'esclaves atteignait un tel niveau que le gouverneur de la Guadeloupe Dupoyer avait dû alerter le ministre des Colonies : « Il ne vient ici aucun navire négrier. Depuis trois ans, il n'en est venu qu'un petit nombre qui n'avait que 136 Nègres » (Source : *Monsieur de Saint-George* d'Alain Guédé).

La difficulté pour renouveler la main d'œuvre en Guadeloupe qui perdura pendant des décennies, avait poussé nos colons à ménager leurs esclaves par des comportements plus paternalistes et réductrices des tensions.

4.5 – La zombification

Le terme de zombi a plusieurs significations aux îles : En Guadeloupe et en Martinique, c'est l'âme d'un mort revenant sur la terre avec des intentions maléfiques. En Haïti, il s'agit d'une personne vivante sous l'emprise de narcotiques administrées par des prêtres du vaudou. Il agit comme un automate. Il passe aux yeux des adeptes pour un ressuscité grâce aux pouvoirs des hounsans.

De nos jours, on a découvert que plusieurs poissons et mollusques de la mer des Antilles secrètent des venins aussi foudroyants que celui de la vipère. Il y a aussi des poissons et crabes de terre, appréciés des consommateurs qui ne sont plus comestibles, après avoir absorbé des agents toxiques d'origines diverses. Par exemple, la chair des crabes ou des barracudas qui ont mangé la mancenille (fruit toxique du mancenillier est mortel pour l'homme).

Aux Antilles, chacun connaît un parent ou un ami, qui a été paralysé plusieurs jours ou mois après avoir consommé un poisson ayant mangé des plantes marines vénéneuses (*caulerpa taxifolia* dite cuivre aux îles).

Dernièrement, les chercheurs américains, informés par des médecins haïtiens, ont établi que les sorciers vaudous zombifient (mettre en état d'hébétude) ou tuent, en administrant une plus ou moins grande dose de tétrodotoxine (Petit Larousse), substance, qu'ils ont préalablement extirpée de poissons-globes ou poissons épineux – *Diodon holacanthus* ou *Sphoeroides testudineus*. Ce neurotoxique, administré par voie orale, est incorporé dans une bouillie où sont écrasés des végétaux, des extraits de crapauds et ces fameux poissons-souffleurs.

Si la zombification est provoquée par une mixture à la préparation codifiée, il en est de même de la résurrection, après la sortie du cercueil. On oblige le faux mort à avaler une purée d'igname et de datura, toxique puissant qui, à une certaine dose, ne tue pas, mais fait exploser ses vertus hallucinogènes : d'où un spectacle effrayant, celui de la renaissance surnaturelle.

Ce phénomène appelle l'attention, invite à l'interrogation sur les trances du vaudou. L'alcool, que consomment généralement les « « possédés », ne contiendrait-il pas une substance hallucinogène ? Penser que l'on n'ignore rien du vaudou témoigne d'une dangereuse crédulité. Ainsi le législateur haïtien montrait bien plus de sagesse en assimilant la zombification à un attentat ou un assassinat.

Nota : Les poissons-globes sont appelés Mamans-Piquants en créole haïtien.

4.6 – Les sacrifices humains ou « kabrit san kôn »

En 1736, les 464 marrons (Cimarrone : esclaves en fuite) de la Guadeloupe, constitués en bandes selon un critère plus ou moins ethnique, semble-t-il, d'agitent plus que de coutume. L'opinion blanche colporte qu'un complot général se prépare. Les administrateurs, vraisemblablement pour se faire falloir, prêtent à ce bruit des dimensions inquiétantes. Des battues sont organisées. Le 21 mai 1737, 24 inculpés comparaissent devant le Conseil Supérieur de la Guadeloupe, qui en juge 15 par contumace. Au cours du procès, l'auditoire écoute avec horreur le martyre que les esclaves révoltés avaient fait souffrir à un gamin blanc, le fils Vauché, dans la journée du 10 août 1737.

Cet enfant qui depuis le tremblement de terre avait perdu la parole et était devenu imbécile, cherchant l'endroit où son père travaillait sur son habitation, s'égarait et fut rencontré par ces malheureux qui le saisirent, l'enlevèrent et le conduisirent dans les bois à un lieu distant de leur grand camp ou ajoupa d'environ 300 pas. (Ajoupa : cabane sommaire). Ils l'attachèrent sur un morceau de bois avec des lianes, allumèrent un grand feu, autour duquel ils se rassemblèrent tous, tant Nègres que Nègresses, en chantant et luttant, à la mode de leur pays, et après avoir fiché leurs piques en terre, La Tulippe, leur chef fit plusieurs tours dudit enfant, lui coupa la tête, la mit au bout de son sabre et fit le tour du bûcher avec des grands cris de joie. Ensuite, ils fendirent en deux le corps de cet enfant, en mirent la moitié sur le feu qu'ils firent cuire, l'arrosèrent avec du sel et du piment, le coupèrent par morceaux et le mangèrent au même endroit. Ils portèrent les restes à leur grand camp (ajoupa) où le lendemain matin, ils les firent cuire dans les chaudières et là consommèrent leur horrible festin.

Qui sont ces marrons que se seraient vantés « de boire le sang des Blancs » ? Selon la justice, ils sont pour « plupart des Nègres Mondongues », qui appartiennent au groupe Congo. Les Pahouins ou les Frangs répugnaient les colons :

« Cannibales déterminés, non seulement ils mangent leurs ennemis, mais encore leurs propres morts. Leur air de sauvagerie étonnée, leurs incisives taillées en pointe et alignées en deux rangées leur donnent une physionomie de carnassiers. »

L'origine bantoue des Mondongues exclut de ranger le calvaire du jeune Vauché dans le système vaudou. Il ne s'agit pas d'un acte de cannibalisme gratuit, mais d'un sacrifice rituel ou s'exprime force et victoire des uns, faiblesse et défaite des autres. Ensuite, cette immolation s'inscrit dans un complexe africain de croyances et de rites que domine une même pensée ou vision magique.

Dans le panthéon des lwa ou divinités des rites rada ou pétro se forment « de nombreux sous-groupes de génies qui portent le nom de tribus africaines », dont celui des Mondongues. Les lwa mondongues appartiennent à la classe pétro, classe créole et agressive, contrairement à la catégorie rada.

Le sieur Liet, qui avait opposé à l'offensive de Dessalines la résistance d'une fortification appelée le « Tombeau des Indigènes », est submergé et capturé. Entouré de son état-major, Dessalines fait fouetter le colon jusqu'au dernier soupir. Alors, un « sapeur lui ouvrit l'estomac d'un coup de hache, et mangea son cœur : ses entrailles furent dispersées dans les savanes. Ce sapeur avait appartenu, avant sa transplantation en Haïti, à une des tribus africaines qui se nourrissent de chair humaine. »

En fait le geste du noir s'incorpore dans un rituel magique : en mangeant le cœur de l'officier, le sapeur s'est approprié son courage exceptionnel. Cet acte ne relève ni du cannibalisme, ni du vaudou, mais des croyances magiques africaines.

Selon la rumeur, les adeptes du vaudou sacrifieraient des enfants – on dit « kabrit san j-kôn » (cabri sans cornes) – des Iwa, à la fois pour leur rendre hommage et obtenir la protection.

Le procès de 1863, appelé aussi l'affaire de Bizoton, met en scène huit personnes de la banlieue de Port-au-Prince. Les adeptes du vaudou, à l'occasion de la fin de l'année, étranglent et tranchent la gorge de la fillette Claircine. Sir Spencer Saint John, consul général de Grande-Bretagne à Haïti rapporte l'évènement à la lumière des débats judiciaires, dont il ne manque pas un.

« Les assistants recueillirent le sang dans une jarre. Floréal, passant alors un instrument sous la peau, écorcha la victime, la chair, séparée des os, disposée sur de grands plats de bois, pendant qu'on allait enfouir la peau et les entrailles dans le voisinage. On transporta ces plats chez Floréal. Jeanne (tante de la victime), tintant une clochette, fit ranger tous les assistants en une procession, où chacun marchait, la tête renversée, en entonnant un chant sacré. On s'occupa ensuite des préparatifs du festin (...) Jeanne faisait cuire la chair avec des pois du Congo, tandis que Floréal faisait de la soupe avec la tête, mise dans une case avec des ignames. Roséide Sumera, une des femmes présentes, saisi d'un effrayant appétit de cannibale, avait coupé et dévoré cru un morceau de la paume de la main. Je le lui ai entendu avouer elle-même, devant la cour. Quand tout fut prêt, on passa à la ronde la soupe et les plats, chacun en prit sa part, et mangea sans hésitation. Toute la nuit se passa à boire et à danser, ce fut une véritable orgie. Dans la matinée, on fit réchauffer les restes ... ». Cette affaire, qui suscite l'horreur, travestit la réalité sur le vaudou, alors que Spencer Saint John avait pris soin de distinguer deux sectes de vaudous : « l'une se contente de sang et de la chair de coqs ou de chevreaux blancs sans tâches, tandis que la seconde exige de plus, dans les grandes occasions, du sang du chevreau sans cornes, c'est-à-dire de victimes humaines.

L'individu qui entre dans une association secrète est à la poursuite de satisfactions que ne lui donnent pas les divinités de la famille, et dont il demande la réalisation à des génies étrangers, les « Iwa achetés », en échange de quoi il souscrit de lourds engagements dont, assure-t-on des sacrifices humains. Les bandes de sorciers auxquelles il s'adresse s'appellent : Zotrôp, vlinbindingue, bizango, sans poils, galipote, macadal, etc.

Selon J. Kerboul : « Les crimes des sectes, s'ils ne sont pas plutôt les phantasmes d'imaginations malades, et des fruits d'auto-intoxication (n'ont rien à voir avec le vaudou familial orthodoxe) sont isolés et anormaux, attribuables à des monstres sociologiques. Rompant la solidarité de son clan, le membre de la secte peut être amené alors, pour faire face à des engagements ou aux pressions de ses camarades, à livrer quelqu'un de sa propre famille, voir un ami, à moins qu'il n'ait sous la main un ennemi notoire. »

Dans une société où empoisonner signifie aussi bien dire à la fois faire un repas anthropophagique ou lui sucer le sang, c'est-à-dire capter son âme, sa personnalité, sa volonté, bref le « zombifier », il convient de s'en tenir aux faits.

J. Kerboul rapporte : un jour de 1941, près de Cabaret, des zobôps se saisissent d'un malheureux en plein jour. Un cultivateur ayant assisté à la scène, alerte les paysans, machette au poing, ils marchent vers la maison où a été jeté le captif. C'est la demeure d'un sorcier connu. La petite troupe brise les portes, délivre le prisonnier et regarde. Il y a trois chambres, dans l'une d'elles, un baquet rempli de sang, un autre remplie de chair humaine qui marine, à côté, seize têtes. Un écriteau ne laisse aucun doute sur le pourquoi du massacre : « les zobôps honorent un contrat de sang passé avec des captifs féroces. Le texte parodie l'évangile de Saint-Jean : « Celui qui mange ma chair, celui qui boit mon sang fera vivre notre religion ». La Garde d'Haïti, avertie, arrive sur les lieux et arrête les Zoböps.

N.B. – La fin tragique du jeune Vauché est exceptionnelle en Guadeloupe. Je ne connais aucun autre cas de cannibalisme, sauf aux temps des Kallinagos dits Caraïbes, qui mangeaient leurs prisonniers. Par contre, il y aurait eu de nombreux cas à Haïti, tant à l'époque de la colonisation française qu'après l'indépendance.

Chapitre V

Les rites qui entourent la mort

I mô, i monté an Guinée – Proverbe

Il est mort, il est monté en Guinée.

Selon la croyance, lesprit vodou mis dans le corps à la naissance retourne en Guinée, en cheminant sous l'eau.

Avant d'aborder les rites particuliers aux Antilles, il est souhaitable de faire état des trois temps majeurs de la perception de la mort. Ce travail a été fait par Edgar Morin.

1^{er} temps – « Les hommes des sociétés qu'on appelle archaïques (à tort d'ailleurs) ont été frappés au niveau de l'imaginaire par la contagiosité de la mort ; ils ont conçu alors une multiplicité de rites freinant cette contagion suggérée par la pourriture du cadavre, et aussi pour favoriser le passage du défunt dans le monde des esprits. D'où l'idée que les disparus vivent ailleurs de leur vie propre, comme des vivants : chaque peuplade redoute, évoque, nourrit, utilise ses défunts, entretient un commerce avec eux, leur donne un rôle positif, les subit comme des parasites, les accueille comme des hôtes plus ou moins désirables, leur prête des besoins, des intentions, des pouvoirs. »

2^{ème} temps – « Viennent ensuite les hommes des sociétés métaphysiques. On assiste cette fois à la séparation radicale des morts une distinction s'établira entre les morts anonymes (ou ancêtres morts), et ceux qui accéderont au titre de dieux. C'est ainsi que l'homme en est venu à concevoir l'existence de « morts jamais nés », de « vivants jamais morts ». Les ancêtres supérieures deviennent de la sorte des dieux créateurs et des immortels. »

« À la mort, l'âme quitte le corps, évite les démons et gagne le paradis ; l'idéal platonicien, la quête du salut des Chrétiens, la recherche de l'ascétique du Nirvana ou de l'Un-tout dans les systèmes orientaux de pensée illustre fort bien sans l'épuiser cette tendance. »

3^{ème} temps – « Enfin, l'époque moderne apporte une nouvelle vision. Cette fois l'homme ne se laisse plus envahir par les esprits et il cesse d'accorder aux mythes ou aux rites le moindre crédit. Il proclame solennellement la mort de Dieu. Les progrès des sciences et des techniques, le développement de l'esprit critique, le déploiement de l'individualisme et la concurrence laisse l'individu seul. Le salut, s'il existe, ne peut être qu'en lui comme la mort reste sa mort qu'il doit seul affronter sans l'aide de Dieu. »

Depuis le début de la colonisation jusqu'à nos jours, il y a de très nombreux témoins qui racontent le déroulement d'une veillée mortuaire et l'enterrement à Haïti, en Guadeloupe et en Martinique.

Le déroulement est presque toujours le même, sauf que les événements depuis le décès jusqu'à la veillée ne sont pas décrits, ni ceux qui sont postérieurs. De même que le contexte des croyances ancestrales est escamoté.

Ces croyances peuvent être résumées comme suit :

« La mort est une source de régénération de la société toute entière lorsqu'elle est prise en charge à travers un certain nombre de rites. Les vivants apportent au défunt un surcroît de

forces, pour lui permettre, de cheminer sous l'eau et atteindre le séjour des esprits du vaudou
...

« Il faut soigner les morts pour la paix des vivants » selon Laë nec Hurbon dans *Les Mystères du vaudou*.

5.1 – Le mort et sa toilette

À Haïti, dès le décès, un cri de douleur dit le « rel » alerte les voisins. Chaque individu possède une âme que les vivants doivent apaiser après une mort ; mais initiés du vaudou ont reçu en plus un lwa particulier dit « lwa mèt-têt » (esprit maître de la tête du défunt. Cette cérémonie est appelée « desoumen ».

Dans les petites îles comme en Guadeloupe, un grand nombre de la population habitait à proximité des côtes ; c'est donc avec une conque de lambi (Strombe, mollusque marin) que les témoins du décès alertaient leurs voisins avant l'arrivée des téléphones portables. Suivant la mort, voici comment les premiers instants se passaient dans les années 1940 à la campagne : l'âme du mort avait quitté paisiblement le corps comme pour tous les Chrétiens, mais « Lesprit » (émanation d'un grand ancêtre donné à la naissance avec l'eau lustrale) pouvait devenir un danger pour les vivants. Les personnes présentes prélevaient sur le défunt quelques mèches de cheveux, des bouts d'ongle des pieds et des mains qui étaient mis dans un pot dit : « pôt a têt » qui était scellé. Cette pratique servait à empêcher les utilisations malveillantes de l'âme du mort.

La toilette du mort commençait avec des citrons, des plantes aromatiques et de l'eau bénite. Les baigneuses parlaient au mort, comme s'il était vivant. Ensuite, il était habillé de ses plus beaux vêtements « ling à mô » afin qu'il puisse se réjouir de la veillée : celle-ci devait être réussie.

Les feuillages ayant servi au lavage étaient étales sur le sol de la chambre mortuaire et le récipient avec l'eau du lavage était mis sous le lit où reposait le corps.

Le mort était traité par la famille et les amis comme s'il était vivant. Il devait donc participer à la veillée, c'est-à-dire boire du rhum avec ses amis, danser au son du tambour, jouer au « boutou », osselets servant aux jeux des enfants et des adultes.

Après l'hommage au mort, les parents, les amis et les voisins participait à la veillée qui se déroulait toute la nuit à l'extérieur comme décrit plus loin.

Au départ du convoi emportant le corps, l'eau ayant servi à laver celui-ci et les feuillages étaient jetés dans le jardin, afin que « lesprit » quitte la maison. Celui-ci suivrait le cercueil et les porteurs faisaient des tours et des détours dans le but de le désorienter. Son « lesprit » ne devait pas revenir dans la maison, ni suivre le convoi, mais retourner chez les ancêtres en Guinée.

5.2 – Description d'une veillée mortuaire

La veillée est aussi une occasion de divertissement collectif. Sa réussite est le signe de l'importance du rang social du mort. Face au caractère irrémédiable de la mort, la veillée vise à surmonter le désespoir, par une surenchère de la vie. Le jour du décès, on prépare le « mausolée », le plus souvent dans la salle à manger, tous les miroirs sont voilés avec du tissu blanc ; le défunt, vêtu de son plus beau costume est exposé au milieu des fleurs et des bougies qui illumine qui illumine la pièce.

Après avoir salué la dépouille et l'avoir aspergée d'eau bénite, chacun se retire de la chambre mortuaire, où ne restent que les femmes, intimes et proches parents, qui prieront jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Les parents, amis, voisins se rassemblent sous la véranda ou dans la cour. Les gens parlent du défunt, de toutes ses belles actions, mais aussi de tout le mal qu'il a fait.

- Ou palé boug ki té pitié ! (Tu parles d'un avare !)

- Ba ki moune li kité tout lajan ay ? (À qui a-t-il laissé ton son argent ?)

Bientôt les jeux de mots ou « cric-crac » fusent et chacun veut étaler son répertoire. Des tournées de boissons : rhums, liqueurs, vins apéritifs, café et bouillons sont servis de temps en temps par la famille du mort ; cela contribue à entretenir cette ambiance gaie qui n'aurait pas été désapprouvée par le défunt :

- Ti Jo té bien aimein sa, ou ka songé déniè veillée à defun un tel ... kon i té ka amusé cô ay avé nou ! (Petit Jo aimait bien tout cela ; te souviens-tu de la précédente veillée ? celle de feu untel Comment il s'était amusé (amuser son corps) avec nous ?)

Le conteur invité par la famille arrive ; la veillée organisée commence avec le rituel d'ouverture :

	Version créole	Traduction
Le conteur :	Et cric	Et cric
Le public :	Et crac	Et crac
Le conteur :	Licou ka domi	La cour dort
Le public :	Licou pa ka domi	La cour ne dort pas
Le conteur :	Timetime	Timetime
Le public :	Bwa sec	Bois sec (1)
Le conteur :	Aboudou ?	Aboudou ?
Le public :	Bia !	Bia ! (2)
Le conteur :	Mistikric ?	Mistikric ?
Le public :	Mistikrac !	Mistikrac !
Etc.		

Et alors commencent les devinettes, les jeux de mots, les contes, parmi lesquels ces trois devinettes (version française) :

- Je suis vert, le temps m'a blanchi

- Le coton ;

- Quelle est la longueur de la rivière Salée qui sépare en Guadeloupe la Basse-Terre de la Grande-Terre ?

- 7.123 mètres : c'est un détroit (7.1.2.3.)

- Quel est le jour le plus long de l'année ?

- Le mardi gras, car le mercredi descend (des cendres)

Et autres devinettes ...

Les contes sont souvent des histoires très courtes, étayées de tant de détails et de détours, qu'ils peuvent durer des heures. Le conteur ranime les auditeurs par des rappels :

- Est-ce que la cour dort ?

- Non, la cour ne dort pas ! répond l'assistance.

- Et cric ?

- Et crac !

Et le récit reprend son cours.

Entre chaque conte, le conteur chante des chansons, qui sont reprises par l'assistance.

Le conteur termine sa prestation par une phrase convenue et « yon ti-pawol » (un proverbe ou dicton). C'est un petit rappel à la morale africaine.

Par exemple :

« Konte-lasa jà fini. Mi yon ti-pzawol : Bondyé fô, Satan osi. Sé Télémac ki konté mwen histoua lasa, li ba mwen you kou de pié qui voyé mwen jis kici pou konté zott sa.

Traduction : Ce conte est terminé. Voici un proverbe : « Dieu est fort, Satan aussi ». C'est Télémaque qui m'a raconté cette histoire et il m'a donné un coup de pied qui m'a expédié jusqu'ici pour vous le raconter.

Dans ce proverbe, Satan masque « 30uggère30 » africain (petit dieu de la famille donné au bébé) du défunt qui lui aussi est fort.

N.B. – Ce rite d'introduction au conte fait penser au rituel pour l'entrée en communication avec les lwa. Certains termes sont manifestement liés au vodou :

1 - « Bwa sec » cache en réalité « Marinette bwa cheh ». Marinette aux bras secs 30uggère la mort par son aspect squelettique, lwa Guédé du rite rada, qui est vicieux et cruel.

2- « Bia » ou « bila », sont de petites roches plates, qui étaient mises dans un verre de tafia (mauvais rhum) avec de la poudre à canon. Ce mélange rendrait furieux les buveurs dans les assemblées nocturnes des esclaves. Ces petites roches servaient aussi à droguer ceux qui devaient entrer en transe afin d'être « chevauchés » par les « lwa » lors des cérémonies du vaudou.

5.3 – L’enterrement surtout dans les campagnes

Le trajet du corps, jusqu’à l’église et le cimetière, empruntait de fausses routes pour dérouter « lesprit » qui ne devait plus retrouver le chemin de la maison.

Sur la tombe, les parents et amis versaient un peu de rhum pour réchauffer l’âme du mort. Depuis les années 1960, ce genre d’enterrement est de moins en moins pratiqué et probablement n’existe plus. Le dernier que j’ai vu avant mon départ pour la métropole en 1949, était dans la ville du Moule, près de l’église : les porteurs partirent brusquement sur la place, puis revinrent sur la chaussée, firent demi-tour, puis à nouveau sur la place et enfin prirent la tête du cortège et entrèrent dans l’église.

Selon H. de Branche, témoin des temps anciens :

« Les enterrements des Nègres offraient un spectacle aussi étrange que les danses, et la cérémonie funèbre ressemblait plutôt à un jeu qu’à l’adieu suprême de l’affection. Le Nègre mort était déposé dans un cercueil, quatre vigoureux camarades le chargeaient sur leurs épaules et marchaient d’abord gravement vers le cimetière. Tout à coup, saisis d’une sorte d’épouvante, tous à la fois couraient en zigzag, tantôt à droite, tantôt à gauche, prétendant que « lesprit » du mort ne voulait pas passer par tel ou tel chemin. Les femmes poussaient des cris affreux, elles pleuraient et conjuraient « lesprit » malin de ne pas tourmenter l’âme du défunt. Quelquefois les porteurs s’arrêtaient, disant que le mort ne voulait plus avancer. Bientôt ils recommençaient leurs contorsions et feignaient de laisser le cercueil tomber jusqu’à terre, mais après mille exercices d’adresse, le corps était remis en équilibre et finissait après un temps considérable par être déposé dans sa dernière demeure. »

Félix Longin ; bachelier es lettres et professeur, qui arriva en Guadeloupe en 1816, il resta six ans dans la ville de Basse-Terre. Dans son livre *Voyage en Guadeloupe*, publié après sa mort, il relate un enterrement en pages 204 et 205 :

« Les Nègres d’Afrique conservent dans les colonies une partie des usages de leur pays ; j’ai vu in convoi d’un Nègre ibos (Ibos, peuple du Nigéria) qui m’a semblé d’une bizarrerie bien étrange. »

« Ce Nègre était cuisinier chez son maître. Tous ses compatriotes suivaient tristement le corps. L’un portait une marmite, l’autre un canari (casserole en créole) ; celui-ci renait en main un long couteau, celui-là avait devant lui un tablier tout plein de sang ; chacun portait enfin quelque ustensile de cuisine. Au milieu de la foule était un vieux Nègre qui menait lentement un jeune cabri, et semblait commander à tous les autres ; c’était vraisemblablement le maître de cérémonies. »

« Le cortège arrive à la porte de l’église. Le curé, qui était là pour recevoir le corps (car il n’accompagne dans les rues que le corps des blancs), le curé, dis-je, interdit, bien entendu, l’entrée du temple à cette sorte de mascarade. Tous attendent que la cérémonie religieuse soit finie, puis se dirigent, dans le même ordre, vers le cimetière. Ils déposent le corps dans la tombe en récitant quelques prières, l’arrosant du sang du cabri qu’ils égorgent tout auprès, et dont ils mettent la tête sur le cercueil. Après avoir comblé la fosse, ils récitent encore des prières et se retirent en silence. »

5.4 – Le Vénééré

En Guadeloupe, le soir du neuvième jour après un décès, il y avait une mini veillée avec les parents et les amis proches. Le lumignon (une mèche dans un verre plein d’huile) qui

avait été allumé dans la chambre mortuaire lors du décès, était éteint. Les participants étaient tranquilles « l'esprit » du mort n'était plus là.

5.5 – La Toussaint

Pendant son voyage dans le monde invisible, le mort a besoin de nourriture et de boisson. Ses parents et ses amis reviennent chaque année, à la Toussaint, manger et boire sur la tombe, et l'illuminer avec des bougies « yo ka l-klairé lémo » (Ils éclairent les morts).

Une fois les rites de séparation accomplis, les parents et les amis offrent périodiquement des repas aux morts, dits « manjé-lémo ».

Le rite ancien disparaît peu à peu avec l'évolution des mœurs et des croyances.

Que disait le proverbe guadeloupéen :

« Ou ka pasé pote cimitiè, ou ka di lé vivan boujou, sé lé mô ka reponn »

Traduction : « Vous passez la porte du cimetière, vous dites bonjour aux vivants, ce sont les morts qui vous répondent. »

Ce proverbe faisait allusion au culte des morts. Dans la nuit de la Toussaint, les Antillais vont dans les cimetières pour honorer leurs morts. Ils y rencontrent beaucoup de parents, d'amis et de voisins, ils disent bonjour aux vivants, mais c'est avec leurs morts qu'ils entrent en relation : apport de nourriture et de rhum pour leurs âmes, discussion avec les ancêtres morts ... ce sont les morts qui répondent. Par ailleurs, pour réchauffer les défunts, chacun allume autant de bougie pour chaque mort. Cette pratique illumine chaque année les cimetières, leur que l'on voit de loin.

N.B. – Si vous aller en Guadeloupe, lors de la Toussaint, le spectacle le plus exceptionnel est le cimetière du Morne-à-l'eau, ville située entre Pointe-à-Pitre et le Moule.

5.6 – Le retour de « l'esprit » du mort

Le rite du « boulé-zen » marquait la fin du voyage de « Lesprit » du mort. Comme il avait froid, il fallait le réchauffer, pour cela sa représentation symbolique mise dans la « po a têt » (mèches de cheveux, rognures d'ongle, mises dans un pot lors du décès) était passée au feu. On badigeonnait d'huile le pot, puis on allumait un feu qui signifiait le retrait de « l'esprit » des eaux où il séjournait, avant sa réincarnation dans la tête d'un nouveau-né qu'il devait protéger.

Il semble que cette dernière cérémonie ne serait plus pratiquée en Guadeloupe

Notes :

1 - « Boutou » a deux définitions différentes. À l'origine, il s'agissait d'une massue, arme de guerre des Kallinagos (Caraïbes) en bois dur. Chez les Antillais, c'est un petit bâton en os qui est caché sur le mort.

2 – « Licou », mot créole désignant la cour au centre des cases des esclaves.

3 – « Bwa sec » cache en réalité « Marinette bwa chech ». Marinette aux bras secs suggère la mort par son aspect squelettique, lwa Guédé du rite rada, qui est vicieux et cruel.

4 – « Bia » ou « bila », sont de petites roches plates, qui étaient mises dans un verre de tafia (mauvais rhum) avec de la poudre à canon. Ce mélange rendait furieux les buveurs dans les assemblées nocturnes des esclaves. Ces petites roches servaient aussi à droguer ceux qui

devaient rentrer en transe afin d'être « chevauchés » par les « Iwa » lors des cérémonies du vodou.

5 – À son arrivée, Christophe Colomb avait nommé l'île « Sainte-Marie de la Guadeloupe, du fait de son vœux à l'abbaye d'Espagne. Il ne savait pas, qu'en fait, il y avait deux îles distinctes séparées par un chenal maritime naturel, la Rivière Salée de 120 mètres dans son plus petit côté. En fait de rivière, il s'agit d'un espace maritime entre le petit Cul de sac marin au sud et le grand Cul de sac marin du nord. Les premiers Français ont conservé le nom de : Guadeloupe ou Guadeloupe proprement dite pour celle nommée par Christophe Colomb, depuis quelques décennies, elle est nommée : île de Basse-Terre, en terme maritime plus basse dans le vent, et l'autre îles, étant la Grande-Terre.

5.7 – Tes témoins du XVII^e siècle

Le Père Mogin écrit en 1682 : « Ceux-ci mon dit qu'ils enterrent leurs morts dans la maison, font un grand festin sur la fosse et y jettent la moitié pour le mort. Mais quand je leur ai demandé où allaient les morts après cette vie, c'est ce qu'on ne sait pas chez nous, m'ont-ils répondu très ingénument. »

En réalité, « Lesprit » des morts surveille sa famille, toujours prêt à manifester son courroux si les offrandes ne lui sont pas préparées, s'il ne fait pas l'objet d'un culte.

Le Père Labat relate quelques années plus tard le culte rendu aux morts, selon les préceptes vaudou.

« La plupart des nègres, pour peu qu'ils soient « accommodés » (sic), ne manquent de faire un petit festin à leurs parents et à amis, le jour de leur fête ; les enfants se croient chargés de cette obligation après la mort de leur père (...). Après qu'ils sont rassemblés, celui qui les a invités leur fait un petit discours à la louange de celui dont il renouvelle la fête : il leur dit ses bonnes qualités, il exagère la perte qu'ils ont fait par sa mort, et conclut en les priant de se souvenir de lui dans leurs prières, et de se joindre à lui pour prier dieu pour le repos de son âme. Alors, ils se mettent tous à genoux et récitent toutes les prières qu'ils savent : après ils mangent ce qui est apporté et boivent à la santé de défunt ».

« Ceux qui sont des sorciers, font des bâtons auxquels ils attachent un sort, qui a la vertu d'imprimer une douleur violente et continuelle à la partie qui en a été touchée, sans qu'ont ait trouvé jusqu'à présent aucun remède contre ce mal. »

Le même auteur a constaté :

« Tous les Nègres chrétiens ont une dévotion très grande et une foi très vive pour le pain béni et l'eau bénite. Ils portent toujours du pain béni sur eux : ils en mangent, lorsqu'ils se trouvent mal, ou quand ils craignent quelque danger. À l'égard de l'eau bénite, quelque quantité qu'on en fasse le dimanche à la grand-messe, il est rare qu'on en trouve une goutte quand le service est fini ; ils l'emportent dans de petites calebasses, et en boivent quelques gouttes en se levant, et prétendent se garantir par ce moyen de tous maléfices qu'on pourrait jeter sur eux. Quelque diligence que j'ai pu faire, je n'ai jamais pu découvrir qui leur avait inspiré cette dévotion ; ceux-là même qui étaient les plus anciens et les plus raisonnables ne m'en ont pu dire autre chose, sinon qu'ils la tenaient de leurs pères, la transmettaient les uns aux autres, et s'en trouvaient bien ».

Cette superstition se poursuit peut-être encore dans les années 1960, je l'ai constatée de nombreuses fois. Entre autres, ma bonne d'enfants me faisait boire de l'eau bénite.

Selon Élie Monnereau dans *Le parfait indigotier* :

« Ces sortes d'assemblées se font ordinairement pour l'honneur funèbres de leurs défunts, c'est une lois parmi eux de prier pour les morts ; cette cérémonie se fait de cette manière : les parents ou les amis du mort, publient qu'une telle fête ou tel dimanche on fera la prière pour leur parent ou amis défunt, où les nations ou compatriotes du mort sont priés d'assister ; ceux-ci ne manquent pas de se trouver au rendez-vous, où chacun est obligé d'apporter quelque chose, l'un se charge de quelques vivres, l'autre d'eau de vie, un troisième de sirop, ainsi du reste. En arrivant, ils se font les uns et les autres des compliments de bienveillance ; ensuite ils s'assemblent en formant un cercle vis-à-vis de la porte du défunt, et prenant une bouteille d'eau de vie, ils en arrosent le seuil de sa porte, dans l'intention sans doute de réjouir sa pauvre âme : cette petite cérémonie finie, ils se mettent humblement à genoux : et récitent fort dévotement en apparence les prières qu'ils savent et que le plus ancien, ou plutôt le plus savant de la troupe, commence, et que les autres répètent mot-à-mot ; cette prière finie

chacun baise la terre, et se lève ; ils font une seconde aspersion ; après quoi ils se mettent à danser deux à deux jusqu'au dîner, auquel les amis du mort ont eu soin de pourvoir par sacrifice d'un cochon qu'ils sont obligés d'immoler à ces mânes, dont ils ont grand soin de faire une exacte anatomie et qu'ils dissèquent à belles dents ; le reste de la journée se passe à chanter, danser, à faire des contorsions et des extravagances, cela ressemble à de vraies mascarades. Enfin, chacun se retire chez soi : si le maître ne permet pas qu'il y ait des Nègres étrangers, la cérémonie se fait entre eux, et il n'est pas possible de les abuser de leur superstition sur ce point : ils craindraient (selon leur opinion vraie ou fausse) que l'âme du défunt s'étudierait à les tourmenter s'ils ne l'observaient ; cependant leur véritable motif n'est selon moi que l'occasion de se divertir. À l'égard du convoi, il n'est pas moins bizarre ; le corps se porte en cadence au son de la voix rauque de deux de la nation (d'origine) qui sont à la tête, chantant, dansant et hurlant comme des possédés ; ils forment la marche qui est suivie des porteurs, dont chaque pas correspond parfaitement aux accents lugubres de cette musique infernale, qui continue jusqu'au cimetière où il y a souvent plus d'une lieue de marche ».

Autre témoin, moreau de Saint-Méry raconte : « les esclaves conduisent leur camarade jusqu'au cimetière, en formant une foule considérable. Les femmes chantent et battent des mains en avant du corps, que les Nègres suivent. Un Nègre est auprès du cercueil avec un bamboula qu'ils frappent de temps en temps d'une manière lugubre. »

Selon Descourtilz dans *Voyages d'un naturaliste* :

« Une Nègresse créole, Ursule venait de perdre François son compère ; elle paraissait inconsolable de cette perte prématurée, en venant à la case me demander un mouton pour le calenda. Les banzas, les bamboulas étaient déjà dehors, et n'attendaient plus que les acteurs pour la danse, personne du nombreux cortège ne s'était encore présenté, quand on vit Ursule sortir de la case, les yeux baignés de larmes, le mouchoir à la main, et la poitrine suffoquant de sanglots. « François li allé ! disait-elle, pauvre François ! pauvre n'homme à moué qui mourir ! « Puis en sanglotant elle marchait la tête baissée, et recommençait à plusieurs reprises ses doléances, lorsque soudain et graduellement développant, d'abord d'une manière insensible, puis tout-à-coup déterminée, la danse des funérailles, elle se mit tout en se lamentant à danser chica pour François, et à chanter en pleurnichant. « Quittez moi danser pour lui ; quittez moi danser pour lui ».

Le caleinda n'est pas la danse obscène que pensent les Européens, comme le festin et les offrandes. C'était la danse préférée des esclaves qui honorait la fertilité et la maternité. Elle appartient aux rites venus du Dahomey. Les esclaves la dansaient en cachette.

Nota :

- Le sacrifice d'un cochon indique le rite Péto-Congo.
- Bamboula : Danse des esclaves, dont l'origine est africaine, qui était accompagnée de tam-tam. À Saint-Domingue, c'était le nom d'un petit tambour sacré du culte vaudou.
- Banza : Sorte de banjo à Haïti. En Guadeloupe, le banza est un lance-pierres.

5.8 – La peur des esprits

Le comportement des Romains au temps du polythéisme était assez instructif. Ils avaient peur des Dieux, particulièrement de ceux qui avaient un comportement ambivalent, faisant le bien comme le mal. Les Romains réservaient leurs sacrifices aux seuls Dieux qui pouvaient faire du mal.

Les Caraïbes disaient que Chemeen, principe du Bien, pouvait être aussi Maboya, principe du mal. Ils prenaient soin de ne pas déplaire aux Dieux, qui pouvaient leur nuire.

Les Africains sont venus avec leurs croyances animistes. À Haïti, le vaudou a développé un monde de Dieux, les Lwa, groupés en nations plus ou moins puissantes, qui menacent ou protègent les humains selon les circonstances.

En Guadeloupe, nous connaissions bien un Monsieur, qui faisait de la magie blanche. Il a fait fortune en exploitant la crédulité de son environnement, mais n'a jamais demandé de paiement. Sa méthode était très simple, il misait sur la peur des esprits.

Il allait sur la tombe d'une famille aisée et il y priait tranquillement, puis il revenait chaque jour, pour une petite prière. Son manège était vite connu et rapporté à la famille, qui venait lui en demander la raison.

Il répondait : « il est malheureux et il vient tous les jours chez moi pour demande de prier sur sa tombe, car il ne veut pas faire de mal aux vivants, ... etc. »

Il laissait ses interlocuteurs face à leur peur et continuait ses visites au cimetière. La famille de son côté subissait la pression de l'entourage : « C'est un homme de bien, il fait de la magie blanche, il n'y a que lui qui peut vous délivrer, d'ailleurs, le mort l'a choisi, etc.

Au bout de quelques jours, il commençait à recevoir des cadeaux, puis de l'argent, alors il ralentissait ses visites au cimetière : « le mort est content ». Puis il recommençait son petit manège : « Le mort veut encore des prières ... ».

Il s'était fait une agréable fortune qui lui avait permis de devenir propriétaire d'un domaine agricole et autres biens immobilier.

Vendre la crainte des esprits était encore un commerce profitable dans les années 1960. En France et sûrement dans d'autres pays, la divination était une pratique très rentable.

5.9 – La mort en Bretagne au XIX^e siècle.

Dans le roman historique, *Fleur de tonnerre* de Jean Teulé en page 30 et 31, il relate la vie d'une criminelle vers 1850, chez les Bretons :

« La grosse Madeleine Le Braz, sous l'empire des superstitions bretonnes, pratique l'épreuve des dix bouts de chandelles qu'elle a coupées en taille égale. Cinq mises d'un côté pour la mort, cinq ailleurs pour la vie. Celles-ci s'éteignent vite les premières, alors la rondelle épouse du laboureur prédit avec réalisme :

- C'en est fini de la malade.
- Quelqu'un vient ? demanda Jean.
- J'ai cru entendre le roulement cahoteux d'une charrette ...

Madeleine jette déjà des feuilles de menthe, de romarin et d'autres plantes aromatiques sur le futur cadavre.

Il faut vider l'eau des vases de crainte que tout à l'heure l'âme de la défunte n'aille s'y noyer.

Mme Le bras exécute cette tâche tandis que Jean, désarmé et impuissant, ne sachant que faire pour se rendre utile, s'empare machinalement du manche d'un balai.

- Non, non, non, pas de subican anaoun (balaiement des morts) ! » conseille Madeleine. On ne brosse pas la maison d'une trépassée car son âme s'y promène déjà et les coups de balai pourraient la blesser. »

En Bretagne, à cette époque et sûrement encore au début du XX^e siècle, les superstitions sont bien présentes. Les gens ont peur d'entendre les grincements : wik ... wik ... de la « karriguel an Ankou » (la charrette de l'Ankou), qui est l'ouvrier de la mort. Il est vêtu d'une cape, coiffé d'un large chapeau et tient toujours une faux au fil affûté. Cette faux est emmanchée à l'envers avec le tranchant à l'extérieur.

Outre les fées Morgane et autres qui courent dans les landes, il y a aussi des nains méchants autour des menhirs, des « poulpiquets » qui entraînent les vivants dans une danse mortelles. Les « viltansou » seraient des feux follets, qui luisent dans les marais dans certaines parties de la Bretagne et ailleurs d'autres Bretons disent que les « viltansou » se réunissent dans les prairies où ils dansent après l'angélus et qu'ils seraient dangereux de les rencontrer au lever du jour. Il y a aussi des gentils « korrigans », sortes de lutins.

Depuis la nuit des temps, il existe un culte des pierres. Près de la Rance, les filles toutes nues se laissent glisser à cru sur la plus haute pierre. Cette pratique se nomme : « s'érusser » ici et « s'écrier » ailleurs et si une fille arrive en bas de la pierre sans s'écorcher, elle est assurée de trouver bientôt un mari.

Les faces utilisées de toutes ces pierres sont bien polies par l'usage. Il en serait de même de faire marcher les enfants sur la tombe de personnes mortes en odeur de sainteté.

Chapitre VI

En Guadeloupe, une présence magique évidente

Tout vérité pa bon pou di – Proverbe

Toute vérité n'est pas bonne à dire.

6.1 – Le Vaudou caché en Guadeloupe

Face aux questions des métropolitains, les guadeloupéens nient une croyance des esprits et parlent d'un folklore du passé ; mais qu'en est-il dans la réalité ?

La grande majorité des gens sont de bonne foi car la langue française ne fait aucune allusion aux croyances anciennes qui concernaient les esclaves ne parlant que le créole. C'est en s'exprimant dans cette langue créole que la présence des esprits peut être palpable, mais il faut analyser les mots et chercher leur sens originel. Il faut tenir compte que l'évolution des langues modifie le sens des mots qui s'adaptent au contexte de la société qui se transforme au fil du temps.

Par exemple, l'expression créole : « ou ké pran fè » signifiait « tu seras mis au fer » au temps de l'esclavage, alors que de nos jours, nous n'entendons qu'une expression triviale faisant allusion à une activité sexuelle.

Un proverbe guadeloupéen dit : « Lesprit kô ka conduit kô » c'est l'esprit du corps qui conduit le corps. Ce n'est pas de l'intelligence qui gère nos activités qu'il s'agit, mais de « Lesprit » du Dieu qui habite le corps. Ce Dieu vaudou hérité de la famille, qui est incorporé au corps dès la naissance, il a la charge de protéger l'individu. C'est la version africaine de l'ange gardien des chrétiens.

À la présentation d'un nouveau-né, il est dit s'il est blanc : « Quel beau petit ange » et pour un petit Noir : « Quel beau petit diable ».

Ces expressions sont dites tant par les Blancs que par les Noirs.

Ces croyances permettaient aux hommes malheureux de supporter les épreuves de la vie en s'évadant dans un monde imaginaire. Il en allait de même de la langue créole, qui permettait le support d'une culture locale, qui échappait à la pression de la langue française dominatrice des blancs, mais largement majoritaire dans l'île.

La petitesse de l'île, la présence constante des colons européens et l'embrigadement du clergé catholique n'avaient pas permis au culte vaudou de s'exprimer pleinement comme en Haïti. Toutefois, les mythes et les diverses croyances de l'Afrique se sont manifestés et ont perduré jusqu'à nos jours sous une forme cachée, que révèlent le langage et certaines pratiques. Souvent les gens qui y croient ne connaissent pas le lien avec le vaudou d'Afrique.

Si le culte catholique est devenu la croyance principale dans les petites îles françaises, la trame culturelle africaine demeure dans le culte des morts, dans les veillées mortuaires, dans la pratique des noms cachés (en réalité des prénoms), de la médecine locale et dans la magie noire ou blanche, avec les zombis, les kimbwa, les kakoué, les soucougnans, les volans, et autres ...

Cette survivance des croyances ancestrales transmises de générations en génération, reste dans l'imaginaire de la population. Celle-ci croit qu'aux temps anciens, en Afrique, avant

d'être transportés aux îles, leurs ancêtres avaient les attributs des Dieux. Leurs esprits allaient à leur guise, se glissant par exemple, dans le corps d'un homme ou bien se déplaçant au-delà des mers ou à travers le temps. Au début de l'esclavage, les Noirs pensaient, qu'à leur mort, leur « esprit » retournaient en Guinée. Alors, ils seraient libres et heureux. Il nous reste plusieurs proverbes, qui marquent cet instant de bonheur espéré :

« Byen kon Nèg an Guinen » : Être bien comme les Nègres de Guinée».

« Lib kon Nèg an Guinen » : Être libre comme un Nègre en Guinée».

6.2 – Les restes vaudous en Guadeloupe

Il n'y a pas ou il n'y a plus de culte organisé comme en Afrique, en Haïti, au Brésil ou en Jamaïque, mais des pratiques personnelles. Des témoins des premiers temps de la colonie ont écrit que les esclaves se retrouvaient la nuit dans des lieux isolés ; mais invoquaient-ils leurs Dieux du vaudou ? Il n'y a pas de traces à part les relations faites par le R. P. Labat citées plus haut.

Le culte des Dieux africains se faisait encore en privé dans les années 1950 en Guadeloupe, devant un petit autel situé dans la chambre à coucher qui était nommé le « rogatoire ». Il y avait là quelques chromos de saints chrétiens, doublets des Dieux du vaudou (St Expédit pour le Dieu de la mort, la Sainte Vierge pour Elizi, la déesse de l'amour, etc.).

J'ai vu ces rogatoires chez de nombreuses personnes, à la campagne et aussi à Pointe-à-Pitre. Je pense que ces gens étaient plus des pratiquants du catholicisme que du vaudou. Connaissaient-ils vraiment le vaudou ? Ils reproduisaient des rites anciens transmis depuis plusieurs générations, mais dont la signification leur restait une inconnue. Le rogatoire était plus un porte-bonheur ou un espoir d'une intervention divine, plus qu'un lien avec le vaudou. Ma bonne d'enfant avait toujours un lumignon (mèche allumée dans l'huile) devant son rogatoire. Elle parlait souvent de Saint Expédit et d'Elizi, mais elle allait à la messe et communiait tous les matins.

Il y avait des rogatoires chez de nombreux chrétiens, qui ne connaissaient pas le vaudou surtout chez les personnes âgées qui ne pouvaient plus aller à l'église et qui faisaient leurs prières devant leurs rogatoires.

Dans *Les mystères du Vaudou*, Laënnec Hurbon (ancien professeur à la Sorbonne) écrit sur les croyances à Haïti : « Le culte du vaudou suppose un rapport individuel aux Lwa que l'on vénère alors chez soi devant un rogatoire, mini-autel domestique ... on aperçoit un chrono de la Vierge ou de Lwa Elizi, une pierre sacrée, des offrandes de nourriture et de boisson ».

Dans ma jeunesse à Pointe-à-Pitre, les statuts étaient encore adulés par les gens. Certaines étaient illuminées jour et nuit, avec les bougies des passants, sans compter les offrandes alimentaires, car comme les esprits, les statues doivent manger. Mes parents habitaient jusqu'en 1959, une maison rue François Arago, qui était mitoyenne de celles de religieuses ; dans leur jardin, il y avait une statue de St Joseph et sur le muret, il y avait tous les soirs des cierges allumés et des gens assemblés.

6.3 – Les noms cachés

Pour une grande partie de la population, à la naissance, le nouveau-né était trempé dans une eau dite lustrale (eau de rosée recueillie dans un pré après la nouvelle lune, au lever du soleil, avec ou sans sel gemme). Il recevait un prénom dit nom caché, généralement le premier nom dans la déclaration de naissance, qu'il était défendu de prononcer surtout le soir, car les

« zombi » qui rodaient pouvait boire son âme. Dans les années 1960, la radio locale avait sa chronique mortuaire, car les morts avant huit heures du matin devaient être enterrés le jour même à cause des risques d'épidémies en pays chaud et humide. Le nom et les prénoms du défunt étaient cités : le prénom usuel et prénom caché. Par exemple : « À l'Anse- Bertrand, André Chicaté dit Jean sera enterré à 16 heures ». Pourquoi utiliser cette formulation ? Car selon l'État-civil, il était prénommé André, mais ses voisins et amis ne le connaissait que sous le prénom de Jean.

6.4 – Le langage vecteur des croyances

Les proverbes et les contes nous permettent de connaître les véritables croyances des anciens ; mais aujourd’hui, on entend encore des discours et des chansons qui sont un rappel aux croyances d’origine africaine.

Voici quelques proverbes et expressions populaires :

- Chak bèt à fé ka cléré pou lanm a-yo
Chaque luciole éclaire sa propre âme.
Il s’agit là d’un rappel direct au culte des morts et des bougies qui sont allumées sur les tombes dans les cimetières à la Toussaint.
- Sà bondyé mété pou-w, dlo pa ka lavé
Ce que le Bon Dieu t’as mis, l’eau ne le lave pas.
C’est une allusion directe aux ablutions purificatrices du vaudou.
- Bondyé fô, Satan ossi
Dieu est fort, Satan aussi.
Le mot Satan masque les esprits africains, pour affirmer aux colons que leurs Dieux aussi sont puissants.
- Bonyé sé on nèg
Dieu est un Nègre.
Le vrai Dieu est celui des Nègres ...
- Dyab en lanfé ni zanmi ay
Le Diable a ses amis en enfer.
L’armée du diable est nombreuse. Les Lwa les plus néfastes font partie d’une « nanchon » (nation ou tribu) de Dieux du vaudou. Il faut donc ménager ce Dieu-Diable, qui a de nombreux amis dont on peut avoir besoin. Cette vision africaine est différente de l’antagonisme chrétien entre Dieu et Démon.
- Désoté mwen
Saute sur moi à l’envers.
Cette phrase courante dans les jeux d’enfants. Elle indique qu’en sautant par-dessus (saute-mouton) quelqu’un a capté son « Lesprit » protecteur. Il faut repasser par-dessus lui, en sens arrière, afin que son « Lesprit » revienne dans son corps.
- Mwen prann yon bain démaré
J’ai pris un bain qui libère.
Ce bain de délivrance se compose de diversrs herbes aux noms locaux significatifs : « sang-dragon », « devant Nègre », « plus fort que l’homme », etc.
- Pa konté mwen kouyonnad, ni bitin à soukougnans
Ne me raconte pas des balivernes, ni des histoires de soukougnans.
Cette phrase fait allusion selon les anciennes croyances aux personnes se transformaient en animaux ou en « volan ».
- Mwen ké cadnaséw
Je te mettrai un cadenas.
Par sortilège, je te tiendrai.
- Près de légliz, près lanfé !
Près de l’église, près de l’enfer !
Les esclaves masquaient une réalité par une autre ; dans ce proverbe le mot « enfer » remplace le mot « vaudou ». Il y a l’égise, mais aussi le vaudou.

- Yo ka kléré lémo
Ils éclairent les morts.
Les bougies illuminent sur les tombes pour éclairer les morts, mais aussi pour les réchauffer.
- Fé zafè
Faire des affaires.
Faire des maléfices.
- Chyen-la ka fé zafè ay
Le chien va faire ses affaires.
Les chiens étaient mal aimés de la population ; mais ils servent aux « morphrasés » pour se réincarner, afin d'aller commettre de mauvaises actions.

Nota – Dans les croyances populaires, il y a des personnes engagées, appelées « morphrasées », qui auraient passé un accord avec les zombis à Haïti (en Guadeloupe, il s'agit d'âmes des morts) afin de bénéficier du pouvoir de se métamorphoser, surtout la nuit, en animal : chien, âne, crabe, oiseau, etc. pour se rendre dans les cimetières, se repaître de cadavres. Il y aurait aussi des gens, qui vivraient parmi nous, ayant la forme humaine, mais ne seraient que des fauves assoiffés de sang.

De nombreuses chansons d'hier et d'aujourd'hui font allusion aux croyances. Le texte de celle-ci est intéressant. L'action maléfique des zombis est palpable, dans un mélange de vie réelle et imaginaire. Les croyances africaines et la foi chrétienne sont confondues et mélangées sans distinction. Malgré les efforts du clergé pendant plus de trois siècles et demi, une grande partie de la population reste encore imprégnée de la vision africaine de l'au-delà.

Voici une chanson édifiante sur la présence des « zombis », elle date de la seconde partie du XX^e siècle.

Zombi la (Le zombi) – chanson de Germain Calixte et Gaston Martine.

Texte créole et traduction

An ti manman Zombi bare-mwen (4 fois)

Une petite mère Zombi m'a bloqué

Yon matin mwen ay an bwa

Un matin, j'ai été dans le bois

Koupé lian

Couper des lianes

Kan fé dé paquets

J'ai fait deux paquets

Mwen ka vouè

J'ai vu

Zombi baré mwen

Que le Zombi m'avait bloqué

Mwen ka senti an mélé

J'ai compris que j'aurais des ennuis

Zafé la enmélé

Cette situation est ennuyeuse

Mwen ka prann an ti priè

Je récite une petite prière

Pou mwen vouè chimin

Pour trouver le chemin (de la sortie)
 An prann yon ti ptiè
 J'ai fait une petite prière
 An prann
 J'ai fait
 Je vous salue Marie pleine de grâce ...
 Je vous salue Marie ...
 Malgré sa
 Malgré cela
 Zombi baré mwen
 Le zombi me bloque
 Ah ! an monté an têt pyé bwa
 Ha, j'ai grimpé au sommet d'un arbre
 Pou mwen vouè longè a bwa la
 Pour voir la grandeur du bois
 An voué ni bwa déryè
 J'ai vu que du bois derrière
 An voué ni bwa douvan
 J'ai vu du bois devant
 An décenn ti bwa la
 Je suis descendu de l'arbre
 An mété mwen maché an bwa
 Je me suis mis en marche dans le bois
 An joinn lé zeb koupantes
 Je me suis trouvé près des herbes coupantes
 Kan travèsé koupant
 Après avoir traversé les herbes coupantes
 An joinn marékaj
 Je suis arrivé au bord des marécages
 An di ki mwen mélé (4 fois)
 Je me suis dit que j'ai de gros ennuis
 An di mwen ka prann yon 2^o priè
 Je me suis dit qu'il faut réciter une 2^o prière
 Pou mwen vouè chimim
 Afin de voir mon chemin
 An prann 2 priè
 J'ai récité la deuxième prière
 A nouvo, je vou salu
 À nouveau, je vous salue
 Malgré sa, Zomb baré mwen
 Malgré cela, le Zombi me retient, etc.

Dans une conversation avec une mère présentant son nouveau-né, on entendait souvent :
 « Ah ! ma chè ou tini an bel ti dyab » (Ah ! ma chère tu as un beau petit diable). Cette expression
 familière était courante pour complimenter une jeune mère, en parlant de son bébé de couleur.

Et, si le bébé était blanc : « Ah ! ma chè ou tini an bel ti ang » (Ah ! à ma chère tu as un
 beau petit ange).

Il ne faut pas conclure qu'il s'agit de termes racistes. Ces expressions flatteuses sont
 employées depuis des siècles tant par les colons que par des personnes de couleur. C'est une
 vision spirituelle qu'il faut retenir : l'un a son ange gardien qui le protège, de même que le bébé

de couleur a son « lesprit » qui le guidera dans sa vie. L'appellation de « Diable » était destinée à l'origine à masquer le Dieu africain.

Quand on parlait d'une personne qui venait de mourir, on disait : « Bazil chayé li » ((Bazil l'a emporté). Il s'agissait d'un des Dieux de la mort, qui faisait partie de la nation des Guédés de la croyance du vaudou.

De la naissance à la mort, il y aura pour de nombreux antillais des cérémonies qui rappellera les rites africains. De l'eau lustrale à leur naissance. Jusqu'à leur mort et leur enterrement, les Dieux de leurs ancêtres les accompagneront. Dans le courant de la vie, ils auront peut-être envie d'avoir une protection supplémentaire, un compte à régler avec un tiers, un homme ou une femme qui les quitte, enfin un des aléas de l'existence les conduira peut-être chez un sorcier.

Une autre manifestation du vaudou était dans la danse des esclaves. Ceux-ci dès le début de l'esclavage, pratiquaient des danses érotiques comme le caleinda et la chica, qui horrifiaient les colons et les membres du clergé. C'étaient des danses qui honoraient les Dieux du vaudou de la fertilité et de maternité.

Avec le temps, ces danses ont été remplacées par d'autres qui ne sont pas restées dans les mémoires.

6.5 – Le monde imaginaire

En Guadeloupe, il reste pour de nombreuses personnes un monde imaginaire plein de créatures terrifiantes, dont voici quelques exemples :

- Bèt a Man Hibè : La bête de Madame Hubert est un esprit malin se présentant sous la forme d'une chienne à trois têtes. Elle trouble le silence de la nuit par ses cris épouvantables et le bruit de la longue chaîne attachée autour de sa taille. Elle peut se métamorphoser en une énorme truie, avec de nombreux gorets, dont les yeux cherchent comme la Méduse, d'autres yeux pour en faire des victimes. Cette bête de Madame Hubert est proche parente intellectuelle de La Méduse ou Gorgone qui avait le pouvoir de se métamorphoser et aussi de tuer avec ses yeux.

- Dyablès : La diablesse est l'incarnation du mal. On l'a reconnaît à sa belle chevelure soyeuse et à ses pieds : le droit est normal, mais le gauche est celui d'un âne. Quand on la rencontre, il faut allumer une cigarette ou faire un signe de croix, afin de la faire disparaître. Dans l'imagerie populaire, elle est représentée parmi les esprits sur une charrette lancée à toute allure, jouant du tambour.

- Lapin blanc : C'est un esprit malin qui agit la nuit. En fait c'est un diable qui a pris cette forme, par les nuits sans lune. Sa rencontre peut être mortelle pour les humains.

- Manman dlo : La mère de l'eau est aussi un esprit malin, sorte de diablesse. Elle a un buste de femme avec une belle chevelure, mais son corps se termine par une queue de poisson. Cette sirène est redoutée des pêcheurs, car elle noie ceux qui refusent de satisfaire ses caprices. Pour lutter contre elle, il faut lui jeter un peigne, qu'elle accepte avant de disparaître. Nous sommes en pleine mythologie grecque, avec cette naufrageuse dévoreuse de marin.

- Morphasé : Il s'agit d'une personne ayant pactisé avec les zombis, qui peut se métamorphoser en animal, généralement un chien, pour se rendre dans les cimetières, afin de se repaître de cadavres. La nuit, il peut mordre les orteils d'une personne pour boire son âme (entendez : son Lesprit protecteur). Il peut être paralysé par un simple geste du vivant ou par la vue de certains objets.

- Sorcier loup-garrou : Il a le pouvoir de sucer le sang des enfants, quand il est transformé en animal. Il est aussi nommé Soucounnan.

- Soucounnan, Soukouyan : Ce nom signifie maître de la nuit (de soucou = obscurité, de gnan = maître). C'est une personne qui a pactisé avec un esprit du mal. Elle se transforme en boule de feu, pour aller sucer le sang de ses ennemis. Au lever du jour, elle redevient une personne normale.

- Ti-monse, Ti-bolom : Petit monstre ou petit bonhomme est né d'un œuf pondu le vendredi saint par une poule noire, qui le couve, sous son aile jusqu'à l'éclosion. Il se nourrit de viande crue. Il apporte la fortune à celui qui le soigne, mais s'il disparaît ce dernier aura les pires ennuis.

- Volan : Esprit malin qui se déplace dans les airs. Il est généralement très lumineux. Le soir, il se dépouille de sa peau dans les branches d'un fromager (kapokier) et s'envole vers ses victimes. Il doit être de retour et remettre sa peau avant le lever du soleil, sinon il se consume. L'origine de cette croyance est à la fois européenne et africaine.

Le kapokier, cet arbre, dont le fruit produit le kapok, bourre plus légère que le coton, et entouré d'une forte symbolique en Afrique.

6.6 – Les dérives de la sorcellerie

Autour de ces croyances se sont développées de nombreuses pratiques magiques. Certaines sont destinées à faire le bien (tout en exploitant la crédulité des gens). Les guérisseurs font de la magie blanche. Ils disent guérir celui qui a été envoûté. Ils prescrivent généralement un « bain-démarré » dans la mer ou dans la rivière et après le patient doit se frotter avec des plantes, soit avec une queue de morue pour se débarrasser des mauvaises influences.

Ils aident aussi ceux qui sont délaissés par leur compagnon ou leur compagne. Pour aider leurs patients, ils leur donnent un « poban », pot contenant un philtre magique nommé « minnim vini » (amène le à venir). Pour d'autres cas, les clients reçoivent : « d'lo victouè » l'eau de la victoire, la « poud zétoil », la poudre d'étoile, ... Ils vendent aussi des protections magiques. Le bénéficiaire dit qu'il a : « son protègement », qui le met à l'abri de tous les maléfices.

Mais ils peuvent aussi être des envoûteurs (magie noire) ; on dit alors qu'ils travaillent à deux mains. Ceux qui font de la magie noire vendent à leurs clients de la « poud voyé allé » poutre pour faire partir, le concurrent, la femme ou le mari embarrassant. L'opération magique la plus redoutable, est « l'expédition », qui consiste à lancer « Lesprit » d'un défunt contre une victime, qui doit dépérir. Il y a encore de nombreux sorciers : Gadedzafé (regarde les affaires : voyant », Kakoué (qui croit) et Kimbwasé (tiens bois : empoisonneur).

Il y a des « passionnés », personnes qui ont accès à la sorcellerie grâce aux formules magiques transmises de mère en fille ou de père en fils. Les « passionnés » deviennent des « volans » ou « soukougnans ».

Certaines personnes sont convaincues, que l'on peut capter des forces surnaturelles, les enfermer dans des paquets, que l'on appelle pailles (piayes, piaïes) et avec eux jeter des sorts.

Dans ma jeunesse, on trouvait ces dits paquets, en ville, très du Tribunal, près des églises, dans les croisements dits : « quat chimin », dans les cimetières, etc. Certains de mes camarades d'école avaient très peur de ces paquets enveloppés dans des feuilles de bananier.

Pour être désenvoûté, il y avait un rituel bien précis, pour être libéré d'un mauvais sort des prières étaient adressés au Commandant Bouscaren, qui avait (malgré lui) une réputation de désenvoûteur, selon Robert Desgranges dans son livre *Des Guadeloupéens méconnus*.

Dans les affaires judiciaires, des crapauds avaient un cadenas qui fermait leurs lèvres. Ces batraciens étaient déposés devant le tribunal avant l'audience. Ils doivent se voir encore, car cette pratique était toujours attestée lors de ma rédaction en 2013.

Dans la croyance populaire, il y avait des personnes engagées, plus exactement appelées « morphrasées », qui avaient passé un accord avec les zombis afin de bénéficier du pouvoir de se métamorphoser, surtout la nuit, en animal, selon leur choix : âne, crabe, oiseau, mouche, etc. pour se rendre dans les cimetières, où en groupe, selon la croyance, ils se repaissent de cadavres. Il y a aussi des gens, qui vivaient parmi nous sous forme humaine, mais ce n'étaient que des fauves assoiffés de sang.

Nota : En Guadeloupe et en Martinique, le zombi est « Lesprit » d'un mort qui est revenu de Guinée.

Selon la croyance, la nuit, les zombis rodaient autour des cases et tuaient les hommes par maléfice. Quand ils pouvaient s'introduire dans la maison, ils mordaient les occupants au talon ou aux orteils, afin de boire leur âme (capter Lesprit).

Les zombis se reposaient surtout dans les fromagers (Kapokier, grand arbre dont la fleur produit le kapok), en leur confiant leur âme. Si l'on voulait leur faire sentir la douleur, il fallait frapper l'arbre lui-même.

Si en France, la chauve-souris était liée à la sorcellerie, en Guadeloupe, c'était le crapaud qui lui servait de support aux piailles. Ce batracien était la représentation de « Lesprit » de celui que l'on voulait atteindre.

Une chanson du carnaval en parlait :

« Macielo pa lèvé lanmen asu crapaud. Si ou lèvé lanman asu crapaud, ou ka lanmen asu manman-w »

(Macielo ne lève pas la main sur le crapaud, car tu lèves la main sur ta mère)

« Crapaud ni yon mani jeunn gason ka poté calson à dé bouton, Ou ail, Macielo pa poté lanmen asu crapaud. »

(Le crapaud a des manies de jeunes garçons qui portent des caleçons à deux boutons, aié, Macielo ne lève pas la main sur ta mère)

Cette chanson dit que tout ce que l'enfant fait au crapaud, c'est la mère qui subit la douleur.

Une très grande partie de la population avait peur des piailles et restait persuadée qu'ils étaient le support de la sorcellerie et que le crapaud était réellement « Lesprit » de la personne envoûtée.

La pratique du sorcier s'est perpétuée en maintenant sa réputation et la fidélité de sa clientèle, par un mélange de pratiques de prestidigitation, de sorcellerie, de chants macabres, de connaissance des simples, et de notions chrétiennes.

Le sorcier est le guérisseur et le voyant, tout à la fois. Il lui arrive d'aller dans les pharmacies pour acheter quelques ingrédients, auxquels il donne des noms créoles pleins de pittoresque : le caca diable : merde de diable (*assa foetida*), dlo répugnance pou ranjé jadin : eau répugnante pour assainir le jardin (sulfite de potasse), poud coulèv : poudre de couleuvre (encens), poud zyé kribich : pougre d'yeux d'écrevisse (soufre).

Aux temps de l'esclavage, les empoisonnements étaient courants à Saint-Domingue et en Martinique. Nous avons expliqué plus haut que la Guadeloupe a été épargnée de ce fléau.

Encore de nos jours, des gens ont peur des « zombi » et croient aux agissements des sorciers.

Plusieurs dénominations viennent de l'ancien parler français dans les pharmacies, les noms actuels ne datent que des travaux de Lavoisier :

- acide marin déphlogisé pour le chlore,
- cristaux de Vénus pour le nitrate de cuivre,
- huile de tarte par défaillance pour l'hydroxyde de potassium,
- fleur de Jupiter pour l'oxyde d'étain,
- pierre infernale pour le nitrate d'argent,
- sel d'yeux d'écrevisse pour l'acétate de calcium,
- sucre de Saturne pour l'acétate de plomb ...

6.7 – Le « Dorlis » ou nonm obaton

Le « dorlis » ou nonm obaton (l'homme au bâton) est un personnage mythique et sadique. Il déflore les filles avec son bâton. Le monde antillais est un mélange de réalités et de mythes. Celui-ci est fort, il s'impose comme une réalité depuis des siècles, par des manifestations récurrentes.

Ce mythe vient des premiers esclaves blancs aux îles, qui étaient des paysans pauvres de France qui s'engageaient pour trente-six mois à travailler pour le colon qui payait son transport et sa nourriture (sur le navire). Il y avait parmi eux, un de mes ancêtres. Les rares « trente-six mois » qui survivaient étaient libérés et obtenaient avec un « matelot », pauvre type comme lui, un terrain à défricher et à exploiter. À ce stade, ils étaient désignés sous le nom de « vieux habitants ».

Ils étaient venus de France avec leurs mythes, dont celui de l'incube. Selon la définition du *Dictionnaire culturel Le Robert* : « L'incube du latin incubus, « cauchemar », de incubare « être couché dans, sur ». Démon masculin, censé abuser d'une femme pendant son sommeil. Son alter ego se nommait sucube. Démon féminin qui vient la nuit s'unir avec un homme. »

Le dorlis ou nonm obaton est la version antillaise de l'incube qui en Europe violait les femmes du Moyen âge et sûrement pendant les siècles suivants.

Vers 1953, une rumeur prend de l'ampleur dans la ville de Pointe-à-Pitre, une jeune fille s'est faite « déviérgée) (terme créole signifiant : dépucelée) par un homme au bâton. Cette affaire enfle ; la presse en parle, la police fait son enquête et la population est aux aguets.

J'en parle à mon père qui me dit que depuis son enfance c'est la troisième fois qu'il entend parler de l'homme au bâton ou dorlis. Il ne dit que c'est un prétexte qui sert à la femme dont l'amant s'est sauvé de la case, à l'arrivée du mari, ou une jeune fille enceinte qui dit avoir été violée dans son sommeil. La femme ou la fille n'ont aucune responsabilité, elles ont été prises de force.

En Martinique, il y a eu aussi des histoires de « dorlis ».

6.8 – Les superstitions en France d'hier et de nos jours

Selon Alfred RAMBAUD, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris, dans « Histoire de la civilisation française » tome 2 pages 556 à 558, ouvrage publié en 1902 :

« La sorcellerie, désormais dédaignée par les tribunaux et méprisée par les classes éclairées, ne fit plus de dupes que dans les campagnes, où on l'a retrouvée, aujourd'hui encore,

pratiquée en certains cantons. Les devins n'étaient pas tous morts, puisque Mlle Lenormand, chiromancienne et tireuse de cartes, devait acquérir une certaine célébrité à l'époque de la Révolution et l'Empire. Des prêtres sacrilèges, qui disaient encore la messe noire, s'arroyaient, encore au XXII^e siècles, le pouvoir de faire apparaître le démon et faisaient avaler à des dupes certains papiers où étaient écrit, avec du sang, les noms des diables. L'affaire des poisons, en 1676, montra beaucoup de sorcellerie mêlée à des actes plus criminels. L'ordonnance de 1682 dut sévir contre certaines catégories dangereuses de sorciers et de devins. »

« L'astrologue conservait aussi des adeptes : on tira l'horoscope de Louis XIII, et c'est parce qu'il était né sous le signe de la Balance qu'il fut nommé le Juste. Louis XIV fut le dernier roi de France dont on ait tiré l'horoscope à sa naissance. On crut à l'astrologie pendant tout son règne : lui-même admettait que ses grandes actions eussent été annoncées par les astres ou prédites dans les prophéties. En 1664, une comète effraya encore les populations, surtout dans le Languedoc. En 1641 avait été enfermée à Vincennes une baronne de Beausoleil, qui employait la baguette divinatoire pour la découverte des mines. En 1692, un paysan dauphinois, Jacques Aymar, usait de ce moyen pour découvrir la piste des voleurs et assassins, et les juges du roi eurent recours à sa science pour arrêter un criminel. Jusqu'à la Révolution, nombre de personnes se disaient en possession de découvrir les sources avec cette baguette, et un autre Dauphinois, Bleton, en 1783, fit des expériences devant les tantes du roi. »

« Les vieilles superstitions se défendaient ; des nouvelles superstitions prenaient l'offensive. Les prétendus miracles accomplis, en 1727, sur la tombe du diacre Pâris, janséniste, trouvèrent des croyants. Il se forma des sectes convulsionnaires : celle des frères Augustin, qui se disait l'agneau sans tache ; celle du sieur Vaillant, qui se donnait pour le prophète Élie ; celle des « multipliants » qui se livraient à la débauche dans leurs réunions ; celles des « discernants », sorte de voyants qui prononçaient des paroles incohérentes ; celles des figuristes, qui reproduisaient au naturel les scènes de la Passion et les martyrs des saints. Le prêtre Laborque enseigna l'art d'avoir des convulsions à volonté et fut mis à la Bastille. Des femmes, que martyrisaient les secouristes, manifestèrent ces phénomènes de catalepsie, de rigidité, d'insensibilité à la douleur, qui avaient été une des étrangetés de l'ancienne sorcellerie et qu'on étudie aujourd'hui (nota : en 1902) à la Salpêtrière. Il y eut à Paris jusqu'à 6000 convulsionnaires : des capitalistes fournissaient l'argent pour les entreprises d'exhibitions. Cette « miraculomanie » dura jusque vers 1762. Puis le mysticisme, par une singulière réaction contre le scepticisme de Voltaire et de l'*Encyclopédie*, affecta d'autres formes. »

« Soi-disant comte de Saint-Germain, qui assurait posséder un élixir pour prolonger la vie et avoir connu des personnes mortes depuis très longtemps, vint en France vers 1740 : il fut même présenté à Louis XV et à la marquise de Pompadour. »

En 1785 parut à Paris, Gagliostro ou Joseph Balsamo, un Sicilien. Assisté de sa femme, la belle Lorenza Feliciani, il s'intitula le grand Copte, prétendit avoir vécu dans les siècles passés, se vanta de prédire l'avenir à l'aide d'une carafe, d'évoquer les morts, de faire de l'or. »

Après la lecture de ce texte, nous pouvons affirmer qu'aujourd'hui, les voyants et les marabouts vivent très bien de la crédulité des gens en Métropole et il en est de même aux Antilles. Leurs publicités sont sur Internet. Les sectes religieuses et autres se multiplient. En conclusion, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, les gens ont horreur de rester face à leurs incertitudes. Il n'y a pas qu'aux Antilles que les croyances persistent, ainsi que les charlatans.

Chapitre VII

Les croyances médicales

Les maladies proviennent de causes naturelles ou surnaturelles. Selon celles-ci différentes personnes seront consultées et leurs traitements seront appliqués.

Pocaution sé manman délicité – Proverbe

Les précautions sont les mères de la félicité

7.1 – Les maladies et la médecine populaire

- La blesse dérive du mot français blessure. Ce mal vient d'une chute ou d'un choc brutal. Le patient a l'impression que quelque chose s'est déplacé dans son corps « kô an mwen démonté » (mon corps est démonté). Pour y remédier, il faut les soins d'un « frotteur » qui en massant le corps, remet en place les parties atteintes, puis les maintient avec un bandage.

Pour une femme, la « blesse » peut faire tomber sa matrice et l'enfant qu'elle porte aura « la tête fendue au milieu ». C'est alors la matrone (accoucheuse) qui masse la tête du bébé et l'enveloppe dans un linge aspergé de rhum.

- Le chaud et froid : conséquences. En travaillant toute personne réchauffe son corps. En conséquence, elle ne peut pas boire une boisson fraîche, ni se baigner, sans risquer une imprudence ». Ce mot désigne une maladie : le refroidissement, qui se soigne avec des « thés pays » (tisanes) de « bois carré », de « bois d'Inde », de « genou cassé », « d'herbe charpentier », etc. Il existe une multitude de plantes médicinales dans la pharmacopée locale.

Le passage du chaud au froid peut aussi provoquer une maladie grave : « la pleurésie », qui est mortelle : « on en meurt dans les trois jours » (sic). La pose de ventouses permet d'extraire l'eau de l'organisme, afin que le « sang ne tourne pas en eau », « se fige », ou « se congèle » (sic).

Avec l'excès de chaleur c'est « l'inflammation », qui est la maladie de l'agriculteur qui peine au soleil. Pour y pallier, le travail dans les champs débute à l'aube aux heures fraîches, pour cesser aux heures très chaudes.

Certains « thés » (tisanes) ont des vertus pour rafraîchir le corps, notamment les feuilles de bonnet carré dit « boné karé » nom créole du (*Cardiodpermum halicacabum*), mis dans un bain dit rafraîchissant dit en créole « rarèchisan ». Ce bain est aussi connu pour soigner les éruptions cutanées, comme la bourbouille.

- Le clou – C'est un mot français familier désignant un furoncle, mais en créole, il s'agit d'une inflammation de la paupière, c'est-à-dire un orgelet.

- L'éléphantiasis ou filariose lymphatique (Pèpèl en créole) – Cette maladie tropicale est due aux vers filaires qui s'installent dans le système lymphatique. Les moustiques sont les vecteurs de ces vers. La circulation de la lymphe est perturbée. Un des symptômes de cette maladie est l'augmentation d'une partie du corps ou d'une jambe qui peut atteindre plusieurs fois son volume normal. Il est difficile de se débarrasser de ce parasite.

Certaines personnes arrivaient à attraper le ver et à l'enrouler sur un bâtonnet et chaque jour, un petit tour lentement jusqu'à le faire sortir. Il n'y avait aucune solution médicale dans les années 1950.

- Les flums – Nom créole d'un encombrement bronchique lié à une expectoration difficile. Pour évacuer les sécrétions des bronches, il faut boire des décoctions de bourgeons de côtelette (*Citharexylum spinosum*) ou de bulbes d'oignons de lys (*Hymenocallis caribaea*). Les tubercules de ces lys blancs sont vendus contre l'asthme à Cuba.

- Les diarrhées dites « mal bouden » se soignent avec le goyavier, soit en infusions des bourgeons feuillés, soit des décoctions d'écorce, soit la mastication du fruit vert.

- Les gaz ou « mal bouden » - Dans les croyances médicales locales, les « gaz » dits « mal bouden » forment une maladie qui se loge dans une partie quelconque du corps. Le malade a alors « de l'air bloqué ». Une femme peut avoir « des gaz dans la matrice », si elle ne s'est pas complètement vidée lors de l'accouchement.

Pour soigner les « gaz » ou le « mal bouden », il faut prendre des thés (tisanes) « d'aiguillette », de menthe et de safran. La racine du safran-pays (*Courcuma domestica* valetton) est utilisée comme antidote de l'intoxication par le mancenillier (*Hyppomane mancinella*).

N.B : Le Mancenillier, arbre des bords de mer est connu sous le nom d'arbre de la mort, ses fruits qui sentent très bons sont mortels et ils vous brûlent si vous les touchez et la mort si vous en mangés, le toucher de son écorce cause des brûlures, la pluie sur ses feuilles brûlent les personnes qui sont en dessous. J'ai été brûlé plusieurs fois ; pour réduire la douleur, il faut entrer dans la mer, donc l'eau salée soulage.

- La grossesse et les suites de couches – Les hommes disaient que pendant la grossesse, leurs femmes devenaient « kon vach lanmè » comme un lamantin (vache de mer), énorme mammifère vivant dans les embouchures des fleuves tropicaux.

Les femmes pratiquaient encore vers 1950 des massages avec de l'huile de ricin (karapat en créole) et appliquaient des feuilles de « karapat » chauffées en cas « d'imprudences » après l'accouchement « suit kouch » (les suites de l'accouchement).

La descente de matrice dite « malvant déranjé » était soignée avec une tisane « d'herbe à femme », en créole « zèb à fanm » (*Ageratum conyzoides* – famille des Astéracées). Cette plante est utilisée dans toute la Caraïbe pour de nombreuses maladies sous des noms différents : « guéri tout », « zèb a pisé », « Zèb à socié ». Ses divers effets sont scientifiquement reconnus. L'extrait amer est administré en cas de diarrhées, de dysenterie, de coliques et d'inflammation de la vessie.

La grossesse non désirée est palliée avec la consommation de certains fruits, dont l'action abortive est bien connue.

- Les maladies du foie – Les gens qui souffrent du foie ont des yeux jaunes, un goût amer dans la bouche et des envies de vomir. Ces malaises ont deux causes : un excès de bile qui engorge le foie ou le « sang trop épais », qui n'irrigue pas bien le corps ; contre ces maux, il faut « nettoyer » le foie et surtout rafraîchir le corps.

Pharmacopée créole : Ses « thés pays » ou tisanes servent à soigner les maladies du foie, elles sont faites avec : le cassia-alata, le paoka, ...

- La pleurésie (pirézi) – Ce mot désigne en créole une forme dangereuse de « l'imprudences » qui atteint principalement les poumons. Suivant la croyance populaire « l'eau entre dans les poumons et il faut la faire sortir. »

Dans « l'imprudence », c'est la peau qui ressent le froid et dans la pleurésie, c'est l'intérieur du corps qui a froid.

Les gens pensent que la « pirésie » peut être mortelle : « on meurt dans les trois jours », car le « sang tourne en eau, se fige et ne réchauffe plus le corps ».

Pharmacopée créole : Les « thés ré-chauffants » sont faits avec les plantes suivantes : le japana (*Eupatorium triplinerve*) et le charbon béni (*Eryngium*).

- Le sang – Il peut contenir de la « crasse », il devient épais et noir. Il faut alors le nettoyer avec des tisanes :

- de « cassia alata » dite « zeb a dat » le suc des feuilles fraîches en application locale ou en bain contre les dartres, les eczémas, et les mycoses. L'infusion des feuilles est considérée comme dépurative et destinée à « nettoyer le sang » ;

- de « paroka » dite « pomme kouli » (pommes des cooies) ; les feuilles écrasées sont bonnes en tisanes contre les fièvres et les diarrhées.

Pour liquéfier le sang avant les règles, la femme doit se réchauffer le corps, puis dès leur apparition, elle rafraîchit son corps en consommant des fruits considérés comme « froids » pour éviter l'hémorragie.

Les hôpitaux et les cliniques manquaient constamment de sang et les rares donneurs ne pouvaient pas couvrir les besoins. Ce manque venait de la croyance qu'avec le sang leur « lesprit » (Dieu familial africain sorte d'ange gardien) était capté et donné à une autre personne. Avant chaque opération, la famille du malade était convoquée, il fallait que chaque membre de cette famille donne un peu de sang pour les besoins de son parent.

Bien entendu le sang prélevé ne pouvait pas être injecté directement à l'opéré, mais il servait après analyse pour d'autres personnes. Je ne sais pas si cette pratique persiste de nos jours.

- Les parasites intestinaux – Les « vers » en langue créole, c'est l'ensemble des parasites intestinaux, y compris la bilharzie (vers trématodes). Selon la croyance populaire avec la lune, les vers montent jusqu'à « l'estomac » (au sens créole, c'est la totalité de la poitrine), où ils donnent un « flime », c'est-à-dire une gêne respiratoire, puis ils vont vers la bouche ; ils risquent d'étouffer un enfant.

Les vers sont très nombreux dans les pays chauds. Ils ont fait beaucoup de ravages dans les premiers temps de la colonisation parmi les hommes et le bétail. Jusqu'à vers la fin du XIX^e siècle, les médecins ne savaient pas bien diagnostiquer les maux de leurs patients. Beaucoup de morts par les vers ont été imputées à l'action du poison, avec les conséquences que l'on imagine, dans une société très répressive tant quand France qu'aux îles, à titre d'exemple, dans la Sarthe, un voleur d'un cheval a été condamné à plusieurs années de travaux forcés.

Aux îles, les colons accusaient les sorciers d'être des empoisonneurs. Aimé Césaire écrivait en 1939 : « Je veux avouer que nous fûmes de tout temps d'assez consciencieux sorciers ». Je tiens à souligner qu'il a été l'instigateur du vote de l'Assemblée nationale à l'unanimité en 1945 de la loi créant la Départementalisation des anciennes colonies françaises : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. Cette loi a permis outre la transformation des sujets français en citoyens avec les mêmes droits et devoirs que les métropolitains.

Les esclaves n'avaient aucune confiance dans les médecins européens, dont ils constataient l'inefficacité. Il faut dire qu'avant Pasteur, les connaissances médicales étaient lamentables.

Les Kallinagos, tribu Galibi (connus sous le nom de Caraïbes) connaissaient l'action bénéfique de l'abricot pays (*mammea americana*), qu'ils nommaient « machibouï », notamment comme vermifuge. Les adultes buvaient une infusion de la graine du fruit et les enfants étaient soulagés en prenant un bain de feuilles de l'arbre et d'autres plantes médicinales. La résine de l'écorce, les graines ainsi que les feuilles contiennent un insecticide naturel, utilisé localement contre les poux et les lentes.

La mère dit : « Ti-moune la chimérique, i ni vè » (l'enfant est chimérique - de mauvaise humeur-, il a des vers).

La médecine traditionnelle attribue à l'huile de ricin des vertus purgatives et vermifuges. Il y en avait un autre le « semen contra » ou l'herbe à vers. La croyance populaire précisait de ne jamais l'utiliser à la lune montante. Cette herbe à vers a été inscrite à la pharmacopée française en 1949 pour son huile essentielle vermifuge.

Beaucoup d'adultes affirmaient que : « Wonm ka gréné to sé vè la » (Le rhum soûle tous les vers) et ils en profitaient pour boire un « ti-sec » du rhum (sec) sans sirop.

Les ténias sont traités par la décoction du fruit du grenadier.

Les médecins disaient que beaucoup de malades ont le mauvais réflexe de consulter d'abord des guérisseurs. Ces derniers connaissaient bien les plantes et leurs vertus, par contre ils n'ont aucune culture scientifique. Très souvent les malades arrivent trop tard en consultation médicale. Les soins par les simples peuvent être très dangereux, surtout sans diagnostic médical.

7.2 – Les maladies graves ou mortelles et les épidémies

- Le pian ou épian

Nom Amériquen du continent est une maladie cutanée, contagieuse, endémique dans tous les pays tropicaux. Elle est due à un tréponème très voisin de celui de la syphilis. Cette maladie, nos Kallinagos dits Caraïbes la nommait : « Yaya ».

Toutes les tribus indiennes des Antilles : Arawak, Caraïbes, Ciboneys, Taïnos, ... étaient sujettes au « yaya » que les Français appelaient l'épian. Ces peuples souffraient de ce mal endémique et ils avaient contaminé les Conquistadores.

Selon le R. P. Labat : « On prétend que cette maladie vient de la corruption de l'air et des aliments aussi bien que du commerce immodéré avec les femmes. C'est une espèce de peste qui se communique aisément, qui fait des ravages, et dont il est bien rare que ceux qui en sont atteints guérissent parfaitement. Quand les Américains (Amériquens) n'auraient fait autre chose que de communiquer ce mal et l'usage du tabac à leurs impitoyables conquérants, il me semble qu'ils se sont pleinement vengés de l'injuste servitude dans laquelle on les a réduits. »

Toujours selon le R. P. Labat : « avec l'autorisation du roi d'Espagne deux jeunes malades voyagèrent sur un galion jusqu'à Saint-Domingue, les mit chez une vieille Indienne afin de les soigner. On ne leur donna jamais autre chose que la tisane composée du bois de gaïac et de siguine. Elle les guérit en assez peu de temps et les renvoya ... »

Selon les Caraïbes, les hommes ont attrapé cette maladie en copulant avec les lamantins ou vaches de mer (cétacé mammifère et herbivore). Cette affirmation me semble peu probable compte tenu de l'énorme différence de volume entre ces animaux et l'homme (jusqu'à 500 kgs et mesurant 3 mètres de long).

Dans une période plus récente, les Antillais avaient une façon bizarre de traiter les billets de banque ; ils les roulaient dans leurs mains pour en faire des boulettes. Celles-ci étaient mises

dans un mouchoir ou à même la poche. Pour effectuer un paiement, il fallait déplier un à un chaque billet. Cette manière de faire accroissait la transmission des microbes. Il semble qu'elle ait complètement disparu. La langue créole a gardé l'expression : « Fou yaya » : fouteur de « yaya » ou fouteur de vérole.

Les propriétés antisypilitiques du gaïac (*Guaiacum officinale*) étaient connues des Amérindiens depuis des siècles. Ils ont transmis leur savoir aux Européens.

- La fièvre jaune

Cette maladie épidémique a été appelée d'abord : mal de Siam, puis vomito nègre (vomissement noir) et enfin : fièvre jaune. Les trois appellations sont connues aux Antilles. L'incubation très courte, de cinq jours est suivie d'une invasion brutale avec malaise, maux de tête violents et fièvre jusqu'à 39 degrés. Ensuite c'est une phase rouge de trois jours hépatonéphrétique ; hémorragies digestives aboutissant aux vomissements noirs. La guérison vient après 10 jours de maladie ou la mort en hypothermie. À ce jour, il n'existe aucun traitement spécifique de la fièvre jaune qui est une maladie virale. La vaccination apporte une protection efficace à 95% des sujets vaccinés.

Jusqu'à la fin de XIX^e siècle, les Antillais ont subi la fièvre jaune, qui est venue d'Afrique avec les esclaves. Elle faisait des ravages régulièrement, surtout auprès des nouveaux arrivants. On estime que la fièvre jaune a tué environ un tiers des Européens arrivant aux Antilles française. Trois invasions anglaises de la Guadeloupe ont été vaincus par des épidémies de fièvre jaune.

En 1801, le général Leclerc, beau-frère de Napoléon, débarque à Saint-Domingue avec 31.000 hommes. La fièvre jaune fait des ravages dans les troupes françaises qui perdent 15.000 hommes en deux mois. En novembre 1802, Leclerc succombe à son tour. Les troupes continuent à fondre, bientôt il ne reste plus que 8 à 10.000 soldats à peine en état de servir. Saint-Domingue est perdu définitivement.

Lors de la dernière grande épidémie en Guadeloupe, mon arrière-grand-mère qui habitait avec ses parents dans la ville de Basse-Terre racontait que des charrettes passaient à l'aube chaque matin pour ramasser les morts de la nuit et les enterrer dans une fosse commune.

Le vecteur de cette maladie virale a été découvert en 1854 au Venezuela) par Louis Daniel Beuperthuy, médecin et savant, précurseur de Finlay et de Pasteur, il est né le 26 août 1807 à Sainte-Rose en Guadeloupe (décédé en 1871 en Guyana). Diplômé de l'école de médecine de Paris en 1838, il part au Venezuela pour une mission de trois ans étudier la fièvre jaune, ses causes et la manière dont elle propage. Sa mission terminée, il s'installe sur place.

Malgré cela, cette découverte sera plus tard, en 1912, attribuée à Finlay (1833-1915) et concurrentement à Agamonte (1869-1931), tous deux médecins cubains.

Grâce à l'action opiniâtre de sa petite-fille Rosario Beuperthuy, il fut démontré que Finlay avait rencontré Louis Daniel Beuperthuy, à qui la paternité et l'antériorité de cette découverte furent finalement reconnues.

Il fut le premier à mettre en lumière l'action des insectes comme vecteur de nombreuses maladies. Il rechercha toute sa vie l'étiologie des maladies infectieuses et expose les fondements de la théorie microbienne.

Voici les publications de ses principales découvertes :

1837 : myiase furonculoïde (ver macaque de Guyane).

1837 : présence d'animalcules dans les excréments et sécrétions de l'homme malade.

1838 : les animalcules cause de la putréfaction.

1854 : transmission de la fièvre jaune par le moustique *Aedes aegypti*, (Gazette officielle de Cumana). Dans cette publication, il préconise, pour éradiquer la fièvre jaune, l'assainissement des marécages, et pour s'en protéger, l'utilisation de moustiquaires.

1856 : Mémoire à l'Académie des Sciences sur la transmission de la fièvre jaune et première définition moderne des virus.

- La lèpre

L'île de La Désirade, dans l'archipel de la Guadeloupe, était connue d'abord pour recevoir les fils indignes des familles de France, puis pour accueillir dans une léproserie tous les lépreux des îles françaises, de grès ou de force.

La présence de la lèpre en Chine, en Inde et en Égypte est attestée par les textes depuis 600 ans avant Jésus-Christ. Cette maladie avait fait des ravages en Europe, puis il semble que les épidémies de peste du Moyen Ages ont tué les lépreux en éliminant la maladie.

L'arrivée des esclaves porteurs de la lèpre a importé cette maladie aux Antilles.

Dès 1725, le Gouverneur de Moyencourt exila les lépreux à la Désirade. En 1763, un décret royal permet l'exil à la Désirade des « rejetons indignes » à la demande des familles. De 1728 à 1956, la léproserie de la Désirade reçut tous les lépreux des Antilles françaises.

En 1908, la dapsone ou sulfone mère est synthétisée. Cette molécule a d'abord servi dans la lutte contre la tuberculose, mais sans succès. En 1943, Guy Henri Faget essaie les sulfones avec succès dans le traitement de la lèpre.

Au Brésil, une troupe de la Comédie Française est bloquée par la seconde guerre mondiale et parmi ses membres, un comédien Raoul Follereau. Il reste comme ses camarades dans ce pays jusqu'au rétablissement des liaisons maritimes en fin de la guerre. Au Brésil, il constate qu'il y a une partie de la population plus mal lotie que les autres : les lépreux. Il se renseigne sur la lèpre et constate qu'elle est peu contagieuse, que la misère et l'absence d'hygiène sont ses vecteurs naturels (de Robert Desgranges, *Des Guadeloupéens méconnus*). Dorénavant, Raoul Follereau s'occupa du sort de ces malheureux. Il obtint de l'Institut Pasteur la livraison de sulfones gratuites pour guérir les lépreux de la Désirade (environ une centaine de malades) et du Gouvernement français la fermeture de la léproserie de La Désirade et le retour des malades vaccinés dans un bâtiment ouvert en côte sous le vent de la Basse-Terre.

Il vient en Guadeloupe, où il rencontre de nombreuses personnes. Il apprend qu'il y a une centaine de malades qui vivent cachés, dans la misère et sans les soins pour les guérir de cette affreuse maladie. Mon père Ernest Bonnet, président de la Chambre de Commerce de Pointe-à-Pitre et ses deux adjoints Joseph Barboteau et Jean Rivier, mobilisent leurs amis pour créer une structure afin de prendre en charge les quelques lépreux isolés et aussi les tuberculeux.

Depuis des siècles, les malades déportés à La Désirade n'avaient aucun espoir de retour dans leurs îles. Ni les malades ni leurs familles ne voulaient cette coupure radicale. Il en est résulté que de très nombreux lépreux vivaient cachés dans la case familiale, sans soins de la médecine et inconnus du public qui avait peur de la maladie. La fin officielle de la déportation a eu par conséquent que les malades vivants cachés en ville ou à la campagne se sont

transformés en plusieurs milliers. En plus de la lèpre à des stades plus ou moins avancés, ils avaient d'autres problèmes qu'il fallait résoudre.

Beaucoup n'avaient aucun papier d'identité, leur naissance respective n'avait pas été déclarée, car enfant de lépreux. Ce problème administratif fut résolu avec la complicité de leurs dits témoins de leur naissance. Par ailleurs, ils vivaient dans une misère épouvantable et un total dénuement. Il fallait leur permettre de vivre mieux et de pouvoir sortir de leurs cases avec des vêtements.

Sur le plan médical, ni les médecins, ni les infirmières ne pouvaient aller chez un lépreux pour le vacciner, cela à cause du risque de perdre leur clientèle respective. Ce qui n'a jamais été dit : plusieurs membres de ce Comité, leurs épouses et d'autres volontaires ont fait les passements et les injections de sulfones aux malades contagieux et pendant des années (car l'incubation de la lèpre dure sept ans)

Les finances du Comité d'aide étaient insuffisantes pour couvrir les charges et cela sur plusieurs décennies, il fallut faire appel à la générosité des Guadeloupéens. Ils furent des milliers à apporter leurs concours financiers et leurs soutiens seront sans faille pendant de très nombreuses décennies. Mon père a assumé la présidence du Comité pendant environ 30 ans, puis mon cousin René Bonnet, Yves Bonnet et autres.

- L'épilepsie ou mal caduc (Malkadi)

Le mal caduc est l'ancien nom français de l'épilepsie faisant tomber les malades en convulsion. Il y avait comme en France peu de malades.

- Le paludisme ou malaria

Le paludisme, non issu du latin paludis, « marais », aussi appelé malaria issue de l'italien mal'aria, « mauvais air » est une maladie infectieuse due à un parasite du genre Plasmodium, propagée par la piqûre de certaines espèces de moustiques (anophèles).

La Guadeloupe avait une très vaste mangrove bordant la Rivière Salée et les contours du Grand et du Petit cul-de-sac main et d'autres mangroves moins importantes. Ces zones infestées de moustiques ont été fortement réduites par les nombreuses constructions de maisons et notamment l'extension de la ville de Pointe-à-Pitre et la création de son aéroport et sa grande piste construite sur les anciens marais.

Le paludisme était une grave maladie souvent mortelle. Elle est en régression avec l'assainissement des zones humides et l'emploi massif de divers pesticides. Sur le plan mondial, elle reste responsable de la mort d'un peu moins d'un million de personnes tous les ans.

Avant la création de la quinine, les Antillais mettaient du « bois amer du Surinam » (Quassia amara) dans du rhum et ils en buvaient pour lutter contre le paludisme. La médecine moderne ne confirme pas ce pouvoir au « Quassia amara ».

Les Kallinagos dits Caraïbes avaient une pratique simple pour ne pas subir les agressions des insectes et notamment des moustiques, qui était de se faire enduire le corps régulièrement avec de la poudre de « roucou » diluée dans de l'huile de ricin. Avec cette teinture de couleur, ils protégeaient également leur peau des ardeurs du soleil tropical.

7.3 – Les autres maux et leurs guérisseurs

Comme partout dans le monde avant la médecine moderne, les hommes se soignaient avec les plantes. Les Antillais ont une (trop) grande confiance dans l'usage des simples : « la pothiqué kréyol » (les soins par les plantes).

Voici quelques plantes dont l'activité pharmacologique peut soulager les malades.

- Abricot-pays (zabriko) est bon contre les poux : décoction d'une cuillère à café de la graine râpée mise (sans l'embryon) dans un litre d'eau jusqu'à ébullition, appliquée sur les cheveux pendant 3 jours (laver les cheveux après une heure).

- Bois d'Inde (bwadenn) : Fragmenter une quinzaine de feuilles et les laisser lacérer au soleil, dans un litre de rhum pendant deux semaines. À utiliser en friction pour soulager les rhumatismes.

- Cannelle : (kannèl) : boire après les repas en infusion quelques grammes râpés dans un litre d'eau pour stimuler la digestion.

- Cassia alata (kasyalata) presser des feuilles pour en extraire le jus à mettre sur les infections cutanées et sur les mycoses.

- Corossol (kowosol). Contre l'insomnie, mon père prenait chaque soir une tisane avec de jeunes feuilles.

- Combo (Gonbo) : Faire bouillir les feuilles, puis les écraser et mettre en cataplasme sur les furoncles.

- Herbe à vers (chimenkontra) en infusion ; à boire trois fois par jour pendant 2 à 3 jours, contre les vers (ascaris, oxyures).

- Roucou (roukou), les Caraïbes utilisaient la poudre de roucou mélangée avec de l'huile de ricin (palma chriti) pour se peindre la peau. Cette peau rouge les protégeait des piqûres d'insectes et des rigueurs du soleil.

Pour soigner d'autres maux, les frotteurs savent traiter certaines douleurs par des massages ou un membre démis par des manipulations. En France, il y a les rebouteux qui font les mêmes traitements.

7.4 – Les pathologies surnaturelles

Si la médication traditionnelle échoue, le malade pense que la cause est un « kimbwasé » celui qui tient (kimbé = tenir) la magie. Il faisait antérieurement des poisons « kimbwa », maintenant il jette des sorts « piaï », il envoie des « zombi ou des délégyon » (escouade) d'esprits malfaisants à la demande de ces clients. Les grands sorciers « kimbwasé » sont appelés des « mentors » ; ils possèdent la science et peuvent intervenir à distance.

Selon la croyance populaire : « Tout le monde peut faire du mal à condition de connaître la formule et d'être passionné ». Les formules magiques se transmettent au sein de certaines familles. Partant de ce type de certitude, les esprits faibles vivent dans la crainte et le moindre incident de la vie peut être très mal interprété.

Le recours à la religion chrétienne apporte l'apaisement à quelques-uns, d'autres le recherchent auprès des « quimboiseurs ».

Chapitre VIII

Les croyances des Kallinagos dits Caraïbes

Bondyé z'indien pa Bondyé légliz – Proverbe

Le Dieu des Indiens n'est pas le Dieu de l'église (des chrétiens)

Ce proverbe concerne les Indiens des Côtes de Malabar de l'Inde.

8.1 – La conquête des Caraïbes

Dans un livre précédent, *Les Caraïbes insulaires et autres Amérindiens*, j'avais exposé en détail les croyances diverses de ce peuple guerrier. Ci-après un court exposé est fait sur ce sujet.

Issues du peuple Galibis de l'aire géographique englobant l'Amazonie brésilienne, le delta de l'Orénoque et du Vénézuéla, dont une tribu Kalibis ou Karibs sous la pression des Arawaks se réfugièrent dans une île au centre du Delta de l'Orénoque. Une autre tribu pacifique d'Amérindiens y vivait de la pêche en mer reçurent très bien les arrivants, qui y restèrent un certain temps. Entre 1.000 et 1.500, nos Galibis partirent en remontant une à une les îles des Petites Antilles, ils se fixèrent sur le piton volcanique de la Soufrière de la Dominique à Amichon. C'est de cette base, qu'ils occupèrent l'île voisine de la Guadeloupe où ils exterminèrent Ignéris, à la réserve des femmes. Pour honorer leur chef victorieux appelé « Kallinago », ils échangèrent leur nom de Galibis, pour ce désigner les « Kallinagos ». Ils nommèrent notre archipel : « Caloucaéra » (île aux belles eaux) et l'île montagneuse et volcanique de Basse-Terre « Karukéra », celle de la Grande-Terre de « Kousaaloua » et la Rivière Salée de « Obougoutou ».

De La Dominique ou de la Guadeloupe, ils conquièrent une à une presque toutes les Petites Antilles sur une très longue durée. À l'arrivée de Christophe Colomb à Saint-Domingue, la tribu Arawak venait de subir une attaque des Caraïbes.

8.2 – Les Dieux et esprits caraïbes

Nos Caraïbes croyaient qu'un esprit nommé « Akambouc » avait créé le monde.

L'île de Karukéra (aujourd'hui : Basse-Terre, terme maritime indiquant qu'elle était basse dans le vent dominant venant de l'est).

Les esprits qui leurs faisaient du bien s'appelaient : « Cheemin », et ceux qui leurs étaient nuisibles se nommaient : « Maboyas ». « Cheemin » était celui qui les protégeait et les guérissait. Il en était de même pour tous les animaux et toutes les plantes.

Lorsqu'ils abattaient des arbres pour faire un jardin, des offrandes « anakri » étaient faites pour apaiser leurs esprits.

Les « Maboyas » causaient toutes les maladies et provoquaient de mauvaises cultures. Ils avaient du pouvoir sur les éléments naturels comme les tremblements de terre.

Pour punir les Caraïbes les « Maboyas » déchaînaient les tempêtes et leur envoyaient le terrible oiseau « Hurakan » qui ravageaient les Antilles. Ce nom est aujourd'hui connu du monde entier pour désigner les cyclones.

Ils étaient également responsables des éclipses de soleil ou de la lune. Les Sauvages disaient que « Maboya » les mangeait, et c'est pourquoi ils appelaient ces phénomènes astronomiques : « Laïkoua noquant » quand la lune était « mangée ».

Selon H de Lalung :

« Quand ces éclipses se produisaient, les hommes et les gens dansaient toute la nuit. Ils ne chantaient pas pendant cette danse presque religieuse, mais, de temps en temps, poussaient des cris lugubres. Le bruit feutré du piétinement des danseurs, scandé par une femme qui faisait sonner de petites pierres dans unealebasse, troublait seul le silence nocturne. Les Caraïbes donnaient pour raison de cette triste danse, que leurs vivres qui étaient en terre mourraient sans cela. »

« Ils dansaient à ces occasions d'une façon particulière. Ils ne se donnaient pas les mains, mais rapprochant les deux pieds, ils sautillaient isolément, un peu courbés en avant, une main sur la tête et l'autre sur la partie la plus charnue de leur individu. Ils changeaient précipitamment les mains de place. Cette danse les lassait si fort qu'en peu de temps, ils tombaient recrus ».

« L'arc-en-ciel « Youlouca » était un de ces « Maboyas ». Il se nourrissait de poissons, de lézards et de colibris. À en croire les Caraïbes, il était couvert de plumes de toutes les couleurs, particulièrement sur la tête. Les nuages empêchaient de voir le reste du corps. Quand il se montrait, c'est parce qu'il avait faim, il occasionnait les maladies dont souffraient les Sauvages ».

« Si « Youlouca » apparaissait lorsqu'ils se trouvaient sur la mer, c'était un bon signe, car il les accompagnait et les protégeait dans leurs voyages. Sur terre, au contraire, les Caraïbes se cachaient dans leurs carbets lorsqu'ils voyaient l'arc-en-ciel, car il pouvait faire du mal et des victimes par ses mauvaises influences. »

« Les Caraïbes croyaient qu'il existait des « Maboyas » des deux sexes, qu'ils engendraient des enfants et qu'ils avaient été des humains comme eux ».

« S'ils voulaient les évoquer, ils ne le faisaient jamais eux-mêmes, mais recouraient à des sorciers appelés « Boyers ». Ces consultations avaient lieu pour quatre motifs : demander vengeance de quelqu'un qui leur avait fait du tort et attirer sur lui le châtime nt ; savoir l'issue de leurs guerres ; chasser les mauvais esprits qui les tourmentaient, leur donnaient d'affreux

cauchemars et même les battaient. Enfin, ils consultaient l'homme-médecine ou « Boyaicou » pour leurs maladies. »

Des esprits malins erraient dans les bois ou voguaient sur la mer où ils faisaient chavirer les pirogues. Les Caraïbes les appelaient « Oumekous ».

D'autres esprits méchants résidaient dans les ossements. Parfois pour connaître l'avenir, les Caraïbes déterraient les ossements des morts pour des pratiques de nécromancie. Les Caraïbes croyaient en une vie future, ainsi qu'en l'immortalité de leurs âmes. Selon le R. P. Breton, « elle s'en allait au ciel avec son ichéricou » (âme du cœur) pour y vivre avec les autres « Dieux », mais en continuant la même existence que sur la terre, dans des conditions plus heureuses. »

N.B. – Le R. P. Breton a vécu dans les Caraïbes, dans un carbet au pied de la Soufrière de la Dominique, pendant plusieurs décennies. Il est l'auteur du *Dictionnaire caraïbe-français* comprenant : les traductions : Caraïbe/Français, Français/Caraïbe et une grammaire de cette langue.

Selon Henri Stelhé : « Il excitait chez les Caraïbes de la Guadeloupe, un esprit très particulier de la cassave (galette de manioc) appelée « kière ». Le manioc faisait l'objet d'une vénération spéciale ; il entre dans les légendes où le surnaturel se mêle à la réalité et il s'y attache un vocabulaire important. Avec « Kière » qui désignait le manioc brut en tubercules, ils faisaient des tas de racines dits « nikérééré » et la fosse à manioc s'appelait « tomonac » ; le « caminioc » ou « camagnen » (chef des maniocs) recevait en langage caraïbe de la Caloucaera la désignation de « foubouée » (résidu solide du pressage) ; la moussache ou fine fleur de manioc celle de « enkekeu » ; l'eau de manioc celle de « inhali » ; la farine de manioc celle de « kelotana » et la presse à manioc celle de « matabi ». Elle était la matière première servant à la confection de la cassave. »

Selon le R. P. Du Tertre, le mythe du père fondateur des Caraïbes : « Nos Sauvages sont remplis de tant de rêveries touchant leur origine, que ce n'est une petite difficulté de tirer même une vraisemblance de la diversité de leurs rapports. Ils assument seulement que leur premier père nommé Kallinago, ennuyé de vivre parmi sa nation, et désireux de conquérir de nouvelles terres, fit embarquer toute sa famille, et après avoir vogué assez longtemps, qu'il s'établit à la Dominique, mais que les enfants perdant le respect qu'ils devaient à leur père, lui donnèrent du poison à boire, dont il mourut. Dès lors son enveloppe mortelle se métamorphosa en un gigantesque poisson épouvantable, qu'ils appelaient Atraioman. Il vivait encore aujourd'hui (en 1660) dans les rivières. Cette métamorphose n'est approuvée que par les plus simples, les autres l'estimant pure rêverie. »

8.3 – Liste des Dieux caraïbes et des Esprits

- Akambouc : Dieu créateur du monde,
- Boyer, prêtre des Caraïbes,
- Cheemin, esprit du bien et protecteur,
- Hurakan, oiseau destructeur,
- Icheïri , les Dieux protecteurs,
- Jaya : Créateur du déluge,
- Kière, esprit de la cassave (galette de manioc),
- Maboyas, esprit du mal,

- Oumekous, esprit maboyas, errant sur la mer,
- Piaye, sorcier caraïbe,
- Youlouca, arc-en-ciel protecteur en mer et destructeur dans les carbets.

Conclusion

En Guadeloupe, une présence magique évidente

Nous savons depuis plusieurs décennies que l'ensemble de l'humanité est née en Afrique du Sud, à la suite d'un mouvement tectonique. La cassure de la plaque africaine a provoqué la disparition des forêts où des hominidés vivaient. Cette profonde modification de l'environnement a contraint ceux-ci à passer de la brachiation à la bipédie pour ne pas disparaître.

Avant le séquençage de notre ADN, nous entendions parler des douze mères de l'humanité. Une légende comme les douze travaux d'Hercule et les douze tribus d'Israël.

Avec l'ADN, une clarification est en cours, voici un point sur nos connaissances actuelles :

« Dans le sud de l'Afrique, plusieurs lignées de Sapiens se sont développées, il y a 200.000 ans environ. Il y a 65.000 ans une partie de ces Sapiens va gagner l'Europe où ils rencontrent Neandertal. Leurs unions sporadiques sont à l'origine de 2 à 4% de l'ADN des populations européennes actuelles. Celui des asiatiques est de 96% de Sapiens, 2,5% Neandertal et celui des océaniens est de 91,5% Sapiens, 2,5% Neandertal et 6% de l'homme de Denisova.

Il faut relativiser les différences apparentes sur les sources de l'ADN ci-dessus exprimées.

Selon Évelyne Heyer : « Si on prend deux individus au hasard, leurs génomes vont être similaires à 99,9%. Ils vont donc, en gros, avoir une différence toutes les 1.000 bases : soit, en tout, 3 millions sur environ 3 milliards de paires de bases. Par rapport au chimpanzé, notre différence est de : une toutes les 100 bases. »

Tous les hommes sur notre planète, avec une importance commune, seraient issus de cette longue évolution, qui s'est faite au cours de 600.000 générations environ. Il en résulte que les ressemblances entre les hommes sont beaucoup plus grandes que leurs différences. Selon l'UNESCO : « L'essentiel est l'unité de l'humanité, tant du point de vue biologique que social ».

La conclusion que l'on peut tirer des études génétiques actuelles, c'est que nous sommes tous issus du vaste métissage apporté par nos multiples ancêtres pendant des milliers de générations ; mais nos génomes sont similaires. Cela veut dire que nos différences particulières ne changent rien à la réalité et que nous faisons tous partie de la famille humaine. Donc le racisme est une idiotie, car il n'y a pas de races blanches, noires ou jaune, mais qu'une inique race.

Sur le plan, des langues indo-européennes selon Mark Pagel, professeur de biologie évolutive à l'université de Reading, certains mots n'ont quasiment pas bougé depuis 15.000 ans. Ils se prononcent de la même manière depuis cette époque, et signifient toujours la même chose.

Le chercheur et ses assistants en ont dénombrés 23, parmi lesquels « mère », « mains », « feu », « noir », « homme », mais aussi plus étrangement « ver », « cracher », ou « écorce ».

Marck Pagel en déduit que ces mots surgis des fonds des âges prouvent l'existence d'une grande famille linguistique, qui unifie les sept groupes de langues recensées en Eurasie (indo-européennes, ouraliennes, altaïques, kartvéliennes, dravidiennes, etc.).

Ce professeur britannique tente de prouver qu'il existe une grande famille linguistique qui trouve son origine dans la préhistoire et qui unifie les sept groupes de langues recensées en Eurasie.

La langue étant le support de la pensée qui véhicule les connaissances et les croyances, on peut en déduire qu'un fonds commun s'est perpétué à travers l'espace et le temps.

Sur le plan des croyances depuis la nuit des temps, l'homme est soumis aux forces de la nature et il en a déduit que chacune de ces puissances étaient animée par un Dieu, d'où la naissance du polythéisme. Dans tous les continents, ce type de croyance s'est constitué. Notre culture européenne nous a laissé l'histoire des Dieux grecs et romains. Mais le Panthéon gréco-romain est similaire à celui de nombreux peuples sur des continents différents.

Les croyances polythéistes africaines ont traversé l'Atlantique avec les esclaves. À Haïti, le vaudou s'est exprimé pleinement ; mais dans les petites îles, le contexte n'était pas favorable à une implantation durable.

La petitesse des exploitations agricoles créait des contacts journaliers entre les colons, les engagés et les esclaves. Les membres du clergé ont apporté la vision d'un dieu bienfaiteur. En réduisant les tensions entre les communautés, leurs actions n'ont pas permis au culte vaudou de se développer.

Privés de leurs croyances millénaires, ces Africains et leurs descendants ont développé un monde parallèle qui s'est exprimé notamment dans la musique, les contes, les proverbes. Leur fuite dans l'imaginaire leur a permis d'espérer dans un meilleur avenir et de résister aux difficultés de leurs conditions.

Quel jugement pouvons-nous porter sur les dérives du Vaudou, alors que notre monde dit civilisée à enfanter des systèmes monstrueux comme le nazisme, le communisme, le ku klux klan et autres. Uniquement en France, la commission d'enquête sur les sectes de l'Assemblée nationale a établi une liste de 172 sectes dangereuses.

Les croyances médicales aux îles étaient proches de celles des paysans européens du XIX^e siècle. Le culte des morts est encore présent dans plusieurs civilisations. Il a l'avantage de souder les hommes autour d'une famille dans le malheur. Depuis plusieurs années en France métropolitaine, le mort est escamoté, il fait peur. Je pense que ce n'est qu'un aspect de l'atomisation des familles, qui étaient très groupées dans les générations de leurs ancêtres et aussi d'une vie séquentielle avec de multiples partenaires.

Le passé éclaire l'avenir en montrant les étapes successives d'une évolution et les perspectives futures. L'histoire de nos îles a été particulièrement violente dans des contextes différents. Jusqu'à la chute du Premier Empire, les guerres entre les États européens ont eu de fâcheuses conséquences dans nos îles et particulièrement en Guadeloupe qui n'avait pas de troupes hormis la milice. Nous avons subi de multiples invasions et occupations anglaises.

Le débarquement en 1793 du Conventionnel Victor Hughes avec 1.150 soldats contre plusieurs milliers d'Anglais, il parvient à vaincre une partie de ceux-ci à Pointe-à-Pitre, plus une épidémie de fièvre jaune décime le gros des troupes anglaises dans la ville de Basse-Terre. Les survivants anglais quittent notre île.

Avec sa victoire, Victor Hughes fait exécuter des milliers de colons et de mulâtres. Son bain de sang détruit l'ordre ancien, sans créer un nouvel équilibre.

En 1802, à l'arrivée du général Richepance et de son armée venue rétablir par la force l'esclavage, la résistance est massacrée et l'élite de couleur est déportée en Floride. Notre colonie s'est trouvée sans ses anciens acteurs économiques et sans la nouvelle classe cultivée issue de la Révolution française.

N.B. – Victor Hughes part en Guyane pour y rétablir l'esclavage.

En 1848, l'abolition définitive de l'esclavage a permis de réduire les antagonismes, sans de véritables perspectives d'égalisation, car la crise sucrière privait les îles de leur principale ressource, le sucre de betterave en France revenait moins cher que celui de la canne à sucre. Le nivellement de la population s'est faite par la base à cause de la misère générale.

Dès le discours de Brazzaville en 1944, le général De Gaulle a tourné la page du colonialisme sur le principe et ultérieurement il a poursuivi l'intégration des départements d'outre-mer dans l'ensemble de notre République. Il surtout apporté aux Antillais l'accès à l'instruction généralisée.

Notre société antillaise se transforme grâce à l'ouverture à la culture et à l'enseignement généralisé. Les composantes de notre société se rapprochent par l'élévation de la culture et nivellement du mode de vie. Les plaies de l'histoire s'amenuiseront au fil du temps. Les nouvelles générations sont porteuses de l'espoir.

Depuis la rédaction de ce manuscrit en 2013, il y a des points que je n'avais pas pris en compte et qui expliquent l'effondrement des anciennes croyances :

- le poste de radio portatif fonctionnant avec des piles a permis l'arrivée dans tous les foyers des informations. Dès 1963 en revenant en Guadeloupe, j'ai constaté qu'une grande partie de la population comprenait le français grâce à la radio.

- ultérieurement, avec l'arrivée de la télévision, c'est la vie de Français dans un cadre inconnu pour nos iliens.

- la création d'écoles primaires, secondaires et même d'une université.

Sources utilisées

par ordre alphabétique d'auteur

- Lucien-René Abénon, *La révolte avortée de 1736 et la répression du marronnage à la Guadeloupe*,
- Arlette Blandin-Pauvert, *Au temps des Mabos*
- R. P. Breton, *Dictionnaire caraïbe-français*
- Jean-Baptiste Thibault de Chanvallon, *Voyage à la Martinique*
- Armand Corre, *Nos Créoles*
- Michel Étienne Descourtilz, *Voyages d'un naturaliste*
- Bertrand Dicale, *Maudits métis*
- Paul Gaffarel, *Les Colonies françaises*
- Alain Guédé, *Monsieur de Saint-George ; le nègre des lumières*
- Laënnec Hurbon, *Les Mystères du vaudou*
- Jean Kerboul, *Le Vaudou*
- R. P. Labat, *Voyage aux îles – Chronique aventureuse des Caraïbes (1693-1705)*
- O. D. Lara, *Le procès de résistance des Nègres de la Guadeloupe*
- Félix Longin, *Voyage en Guadeloupe*
- Thomas Maudou *Histoire d'Haïti*
- Alfred Métraux, *Le Vaudou haïtien*
- Élie Monnereau, *Le parfait indigotier*
- Sir Spencer Saint John, *Haïti ou la République noire*
- Jean Teulé, *Fleur de tonnerre*

Publications du même auteur

- *Ti-pawol an tan lontan – Proverbes et expressions créoles d'autrefois.*
- *Les Caraïbes insulaires et autres Amérindiens.*
- *Le Docteur Louis-Daniel Beauperthuy, pionnier de la médecine tropicale, précurseur de Carlos Finlay, de Louis Pasteur et de Robert Koch (1807-1871)*

Autre document dont la diffusion gracieuse a été confiée à *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* sur son site :

- *Nos racines créoles : les origines, la vie et les mœurs*

Éditeur

Pierre Bonnet
26, rue de la Côte Saint-Rémy
95240 Corneilles en Parisis
E.mail : pierre.bonnet3@bbox.fr
Dépôt de manuscrit : 268588
Date du dépôt le 05/08/2013

Mise en page :

Yohan Virard
E.mail : yohan.virard@yahoo.fr

[Retour aux Publications et Généalogies épuisées](#)

[Retour à l'accueil du site](#)